ISSN 0024-7650

# l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1586 – 4 décembre 1998 – prix : 9F

# LES CHEMINOTS SE BATTENT POUR UN MEILLEUR SERVICE DU PUBLIC

## 10 ans de RMI, 10 ans d'augmentation du chômage et de la précarité

p. 4

M 6189 - 1586 - 9,00 F

## SOMMAIRE


**Leur société**

**4/5** – 10 ans de RMI
Derrière les chiffres, chômage et précarité
– Emplois-jeunes : le baratin du PS

**10** – Amiante : gauche et droite ne veulent pas faire payer les empoisonneurs

**16** – Sans-papiers : intransigeance gouvernementale et complicités

**Dans le monde**

**6** – Espagne, Ford-Valence : chantage par satellite

**7** – Pétrole : les concentrations font tache d'huile, les pays pauvres paient
– Grande-Bretagne : Blair et les lords

**8** – Le Pinochet tel qu'on le parle
– La peau de banane des lords aux travaillistes

**9** – Crise financière russe : suite et faim
– Sida : il faut éradiquer le virus du profit

**16** – Le sommet franco-africain

**Tribune**

**6** – Les grèves SNCF et les grandes manœuvres contre un mouvement d'ensemble

**SNCF**

**11** – Les cheminots n'ont pas dit leur dernier mot

**Dans les entreprises**

**12** – Crédit lyonnais : réduction de travail à la sauce patronale
– Renault Rueil (Hauts-de-Seine) : victoire pour les travailleurs de la SPS
– Lycée professionnel J-P-Timbaud, Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) : grève après une agression

**13** – RATP (région parisienne) : un budget minable
– Air France Orly-Nord : non aux menaces de la direction !

**14** – Peugeot exporte… le VSD

**Il y a 60 ans en France**

**15** – La grève générale du 30 novembre 1938

**Lire**

**15** – *Paroles de poilus (1914-1918)*


# La réforme de la télé

# LE GOUVERNEMENT VOUDRAIT PARAÎTRE DE GAUCHE… TOUT EN BEURRANT LA TARTINE DU PRIVÉ

Présentée par Jospin comme «*l'une des grandes réformes de la mandature*», la loi Trautmann sur l'audiovisuel public vient d'être «*reportée*», sinon enterrée par ce même Jospin.

Cela faisait un an et demi que l'on préparait cette loi destinée à convaincre l'électorat que le gouvernement Jospin est bien de gauche. En effet, il s'agissait de regrouper les chaînes publiques radio-télé dans une holding unique, censée leur donner les moyens de faire face à la concurrence des chaînes privées, et, disait-on, de «*soustraire la télévision publique à la pression de l'Audimat*» et donc des annonceurs publicitaires.

En vertu de quoi, auditeurs et téléspectateurs étaient priés d'y voir «une des grandes réformes» de la gauche… et d'oublier que c'est précisément sous les septennats de Mitterrand que l'Etat avait ouvert un boulevard aux capitaux privés dans l'audiovisuel.

Mais si la limitation de la publicité sur France 2 et France 3 était supposée, comme dit Jospin, constituer un «*signe fort*» à destination de l'électorat, les colorants de «gauche» de cette réforme n'ont pas suffi à masquer la réalité. Le gouvernement s'apprêtait à faire un énorme cadeau à l'audiovisuel privé, avec le transfert massif des budgets publicitaires vers TF1 et M6, mais en outre les téléspectateurs étaient appelés à mettre la main à la poche pour combler le manque à gagner des chaînes publiques. La redevance télé allait augmenter et, en plus, le ministère des Finances s'apprêtait à frapper les plus démunis d'entre eux en supprimant toutes les exonérations de redevance.

Évidemment, cela ne pouvait passer inaperçu. Du coup, Jospin risquait d'apparaître une nouvelle fois pour ce qu'il est réellement… ce qui n'était pas le but de son opération de bluff.

Jospin a donc «zappé» sa réforme. Cela n'a rien de nouveau. De ses promesses préélectorales de régularisation des sans-papiers en passant par le PACS (dont on ne sait pas ce qu'il restera quand il sera adopté, ni s'il doit l'être), que reste-t-il de ces «signes forts» censés montrer à l'opinion de gauche que ce gouvernement serait dans son camp? Rien…

Bien sûr, cela ne fait pas l'affaire de Jospin, car cela ne souligne que plus son bilan réel: celui d'un gouvernement qui, des privatisations à la loi sur les 35 heures et de son refus d'embaucher dans les services publics à celui de mettre à contribution les actionnaires du secteur pharmaceutique pour renflouer la Sécu, est et reste fondamentalement à genoux devant le patronat. Un gouvernement qui n'arrive même pas à le cacher derrière des «réformes» Canada Dry, avortées ou vidées de leur contenu, qui n'auraient pourtant lésé en rien les intérêts du patronat. Au contraire même, pour ce qui était de la loi Trautmann.

**P.L.**

## RÉUNIONS PUBLIQUES avec Arlette LAGUILLER

**• ROUEN**
Jeudi 3 décembre à 20h30
Halle aux Toiles
Place de la Basse Vieille Tour

**• COMPIEGNE**
Samedi 5 décembre à 20 heures
avec Jean-Marc ISKIN et Roland SZPIRKO
Salle de danse du Gymnase Les Jardins (près du Clos des Roses)

## RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

**• SAINT-BRIEUC**
(Côtes d'Armor)
avec Martial COLLET
Conseiller régional LO de Bretagne
***Vendredi 4 décembre à 20 heures***
Centre Charner

**• CHARLEVILLE-MÉZIÈRES**
(Ardennes)
avec Thomas ROSE
Conseiller régional LO de Champagne-Ardenne
***Samedi 5 décembre à 15h30***
Hôtel de ville, salle nº 1

**• MEYZIEU** (Rhône)
avec Philippe BRUNEAU
***Samedi 5 décembre à 17 heures***
Salle Henri-Lebrun

**• MEAUX** (Seine-et-Marne)
avec Daniel LIOUBOWNY
Conseiller régional LO d'Ile-de-France
***Samedi 12 décembre à 16 heures***
Centre François-Truffaut
Chemin de la Gueule-d'Angoulan
(Rond-Point du centre commercial Pierre-Collinet)

**• LA TOUR-DU-PIN**
(Isère)
avec Roland CALMEL
***samedi 12 décembre à 17 heures***
Maison des syndicats


## LUTTE OUVRIÈRE

***Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste***

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
**LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE**

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 800 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications nº 64 995.


**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!** Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

| | LUTTE OUVRIÈRE | | LUTTE DE CLASSE |
|---|---|---|---|
| | 1 an | 6 mois | (1 an soit 10 nº) |
| **France DOM-TOM** | 300 F | 160 F | 100 F |
| **DOM-TOM, voie aérienne** | 390 F | 200 F | 140 F |
| **Europe** (soit zone postale1) | 420 F | 210 F | 100 F |
| **Autres pays, voie ordinaire** | | | |
| – Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2) | 450 F | 230 F | 140 F (comme voie aérienne) |
| – Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3) | 520 F | 270 F | 140 F |
| – Océanie (soit zone 4) | 540 F | 280 F | 140 F |
| **Autres pays, voie aérienne** | | | |
| – Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2) | 480 F | 250 F | 140 F |
| – Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3) | 540 F | 280 F | 170 F |
| – Océanie (soit zone 4) | 660 F | 340 F | 210 F |

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

# SERVICE POUR TOUT LE PUBLIC OU RENTABILITÉ À TOUT PRIX POUR QUELQUES-UNS ?

La grève de la SNCF a été, une fois de plus, l'occasion de se rendre compte que les principaux éditorialistes de la télévision et de la presse écrite n'étaient pas dans le camp des travailleurs.

Par exemple, bien qu'un sondage ait révélé que plus de la moitié des interviewés comprenaient les raisons des grévistes et leur étaient plutôt favorables, les journaux télévisés ont plus donné la parole à ceux qui les critiquaient qu'aux autres.

Quant aux éditorialistes de la presse écrite, ils ont surtout présenté la demande de renforcement des effectifs des cheminots comme une simple revendication de convenance corporatiste.

La plupart se sont abstenus de dire qu'en réclamant des effectifs, les travailleurs de la SNCF se battaient aussi pour les usagers. On oublie toujours que c'est au détriment de ces derniers que les effectifs des cheminots ont diminué par dizaines de milliers en vingt ans.

Oh, bien sûr, les progrès de la technologie ont permis cette diminution. Mais cela s'est rarement traduit par un avantage pour les usagers car des trains avec de moins en moins de personnel d'accompagnement, des gares de plus en plus désertifiées, l'entretien et les réparations de moins en moins fréquents, cela se traduit par moins de confort, plus d'insécurité et de pannes.

N'oublions pas que rien que dans l'Ile-de-France, les pannes, que ce soit de caténaires, de signaux ou autres, entraînent, bon an mal an, pas mal d'heures d'interruption du trafic et peut-être même, sur une année, autant que les grèves. Mais sur ce point, les grands journaux ne protestent pas beaucoup.

Ils mettent au contraire l'accent sur le fait que les cheminots ne seraient pas à plaindre et feignent d'oublier que pour le personnel roulant, par exemple, il y a, en plus des heures passées dans les trains, celles passées en bout de ligne, et parfois les nuits.

Et puis surtout, tous ces gens qui s'indignent dès qu'il y a une grève à la SNCF ont le mot de service public aux lèvres ou sous la plume. Il est vraiment curieux de voir ces gens-là parler de défense du service public alors que ce sont bien souvent les mêmes qui sont partisans de la privatisation de tous les services publics. Et quand ils n'en sont pas de chauds partisans, on ne les voit ni ne les entend protester à outrance.

Sait-on, par exemple, qu'un certain nombre de lignes de la SNCF sont déjà privatisées ? C'est le cas en Bretagne, par exemple dans la région de Carhaix.

Il y aurait déjà 850 km de lignes exploitées par la même société, filiale de Vivendi, nouveau nom de la Générale des Eaux (l'ancien était un peu trop déconsidéré). Cette société serait depuis quelques années un des principaux opérateurs ferroviaires privés d'Europe, en particulier du fait de son implantation en Angleterre. En Angleterre, cela fait déjà plusieurs années que les chemins de fer sont privatisés (il y a là-bas aussi un gouvernement « socialiste »).

Or des révélations récentes ont montré que cette privatisation s'était traduite par une dégradation importante du fonctionnement des trains.

C'est qu'on peut difficilement rechercher le profit maximum et privilégier les intérêts du public. On prétend que la concurrence est source de progrès, mais elle est surtout source de désastres.

Et puis là où il y a une concession il y a le monopole. C'est déjà vrai dans la distribution de l'eau et tous les usagers qui ont vu leur facture d'eau augmenter ces dernières années de façon extraordinaire peuvent se douter sans peine que la privatisation des chemins de fer au bénéfice de telles sociétés ne se fera pas dans leur intérêt.

La lutte des cheminots concerne en fait tous les travailleurs.

N'oublions pas que même si cela nous gêne, c'est en réclamant nous aussi au patronat, à l'Etat, de quoi mener une vie décente, que nous améliorerons notre sort, et pas en nous laissant tromper par ceux qui tirent les marrons du feu de nos divisions.

**La prochaine réunion du**
**CERCLE LEON TROTSKY**

**La Chine et l'économie de marché :**
**Un grand bond en avant ou un grand pas en arrière ?**

**Vendredi 11 décembre à 20h 30**
**Salle de la Mutualité**

24 rue Saint-Victor à Paris (5e)
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

# 10 ANS DE RMI, 10 ANS DE POLITIQUE EN FAVEUR DES LICENCIEURS !

**Le gouvernement, par la voix de Martine Aubry, a «fêté» à sa façon l'anniversaire de la mise en place du Revenu Minimum d'Insertion, RMIste, il y a dix ans, le 1er décembre 1988. A cette occasion elle a proposé, à défaut d'emploi, que les RMIstes puissent simplement cumuler, sur une période plus longue qu'actuellement, RMI et petit boulot.**

**10 ans après sa mise en place, il y a aujourd'hui 1 068 648 allocataires du RMI recensés qui, privés d'emploi, doivent survivre avec 2 429,42 francs par mois pour une personne seule et 3 644,13 francs s'il y a une autre personne à charge, chiffres qui englobent toutes les autres allocations, telles les allocations familiales par exemple. La population concernée est en fait bien plus importante, car on estime qu'il y a en plus des allocataires recensés, selon les départements, de 25 à 30 % d'allocataires provisoirement suspendus pour cause de reprise temporaire d'activité.**

**L'augmentation du nombre de RMIstes est proportionnelle à l'aggravation du chômage et surtout à l'allongement de sa durée. Cette augmentation est aussi la conséquence directe de toutes les restrictions à l'indemnisation des chômeurs depuis 10 ans.**

**Aujourd'hui tous ceux qui discourent, ministres en tête, sur les difficultés de l'insertion, pourtant évoquée dans la loi, sont de fieffés hypocrites. Car ceux qui en sont à solliciter l'attribution du RMI le font après des années de galère au chômage, le plus souvent entrecoupées de petits boulots précaires, temporaires à temps partiel. Ce n'est que quand il n'y a plus rien d'autre, et pas d'autres revenus dans le foyer, qu'on se retourne vers le RMI. En désespoir de cause. Les pouvoirs publics, pour bien insister sur le fait que le RMIste se trouve dans une situation d'assisté, font bénéficier celui-ci de certains droits d'assistance concernant la santé, le logement et les impôts, mais le privent pendant toute la période où il est au RMI d'acquisition de droits pour sa retraite.**

**Quand Martine Aubry ose présenter comme une mesure visant à faciliter «l'insertion» le fait de permettre pendant un an au RMIste de pouvoir cumuler tout ou une partie de son allocation avec un travail très peu payé, elle contribue à sa manière à alimenter les préjugés contre les RMIstes, en même temps qu'elle vient au secours du patronat. Le patronat y gagnera à voir un peu plus officialisé – et sera donc incité – à l'octroi de salaire à 3 000 ou 2 000 francs par mois, voire moins, avec des activités à la demande en fonction de ses besoins, le complément étant constitué par le RMI.**

**Si des travailleurs privés d'emplois sont au RMI, c'est qu'il n'ont pas d'autre choix. L'immense majorité d'entre eux choisissent un emploi dès qu'ils en ont la possibilité. 30 % sont au RMI depuis moins d'un an, 50 % depuis moins de deux. Pour l'essentiel le RMI sert de dispositif complémentaire pour faire accepter, en limitant le risque de révolte, le chômage de longue durée qui ne diminue pas.**

**Les statistiques indiquent qu'il y a entre 40 et 50 % de RMIstes qui, administrativement, ne sont plus inscrits comme demandeurs d'emploi officiels ; mais c'est bien souvent parce qu'ils ont été radiés après des années d'inscriptions vaines à l'ANPE. Situation qui arrange bien le gouvernement, car cela diminue artificiellement le nombre de chômeurs. Rien qu'en comptant ces RMIstes non comptabilisés comme demandeurs d'emplois, les chiffres des chômeurs devraient être augmentés de 500 000.**

**D'ailleurs, à propos de la réalité du chômage et indépendamment des RMIstes, les services dépendant de Martine Aubry admettent que si l'on compte le nombre de chômeurs travaillant plus de 78 heures par mois, ceux en formation ou ceux en CES, il faut majorer de 30 % le nombre officiel de chômeurs.**

**Voilà la réalité de la situation dramatique imposée à une fraction de la classe ouvrière. Le RMI n'est malheureusement qu'un des aspects de la misère qui monte et s'enracine dans le pays. Cela traduit l'échec total de ce gouvernement, comme de ceux qui l'ont précédé, dans ses prétendues velléités de s'attaquer au chômage. Car on ne fera reculer véritablement le chômage qu'en s'en prenant aux formidables profits du grand patronat, qu'en imposant de façon radicale une juste répartition des richesses au bénéfice de la population laborieuse. Mais le gouvernement Jospin et tous ses ministres refusent un tel choix. Les chômeurs, les travailleurs, les démunis en font depuis 17 mois la triste expérience.**

**Paul SOREL**

# DERRIÈRE LES CHIFFRES, LE CHÔMAGE ET LA PRÉCARITÉ

Selon les statistiques publiées par le ministère de l'Emploi, le chômage aurait baissé de 0,3 % au mois d'octobre, soit 9 200 chômeurs en moins. A ce rythme-là, il faudrait plus de vingt-cinq ans pour faire sortir de l'ANPE tous ceux qui y sont inscrits actuellement !

Il faut vraiment être Martine Aubry pour discerner un signe encourageant dans une baisse aussi dérisoire au regard des trois millions et demi de chômeurs officiellement recensés, dont seulement 42 % sont indemnisés et 1 144 100 au chômage depuis plus d'un an.

Ne plus être comptabilisé comme demandeur d'emploi n'est de toute façon pas synonyme d'être embauché. Les radiations des listes sont à un niveau élevé, en hausse de près de 30 % depuis un an. Et parmi les autres, beaucoup n'ont trouvé qu'un emploi précaire, parfois à temps partiel. Peut-être pourrait-on se dire que c'est mieux que rien, qu'ils ont retrouvé un salaire. Mais si ce n'est pas un vrai travail, comment peuvent-ils s'en sortir ? C'est à peine un répit qui ne résoud rien. Ainsi, en octobre toujours, 341 600 personnes se sont inscrites à l'ANPE notamment en raison de la fin d'un CDD ou d'une mission d'intérim. Car justement, profitant de la peur du chômage, les patrons n'embauchent pratiquement plus qu'en emplois précaires, c'est-à-dire quand ça les arrange et au coût le plus bas pour eux.

Et bien sûr, l'ensemble des salariés subit le même chantage qui s'est soldé depuis des années par une intensité accrue du rythme de travail, des accidents du travail en augmentation et une baisse continue des salaires, sans que cela interrompe un tant soit peu les plans de licenciements. Ainsi, à l'heure actuelle, ce sont des milliers de travailleurs que les patrons s'apprêtent à jeter à la rue pour gonfler encore plus leurs profits chez Cacharel, Moulinex, Seb, Benetton, Thomson CSF, Shell, Seita.

Les prétendus «petits pas» qui, nous explique-t-on pour faire patienter le monde du travail, produiront des effets si on sait attendre, c'est pour les travailleurs; mais les patrons encaissent, eux, sans délais. Et ils savent se faire entendre lorsque les profits ne sont pas à la hauteur de leurs prévisions.

Ce ne sont pas des mini-mesures, à doses homéopathiques, qui mettront fin au chômage, pas plus qu'à la précarité. Au contraire, ces mesurettes alimentent cette précarité, sans réduire le nombre de chômeurs réels.

Mais qui ces pitoyables effets d'annonce – 9 000 chômeurs officiels en moins en un mois, quand il y en a près de 3 millions – peuvent-ils abuser ? Pas les chômeurs eux-mêmes, à qui cela fait une belle jambe de savoir que, à ce rythme, dans 25 ans, le chômage aurait disparu ? Même si c'était vrai – mais ce ne l'est pas car il y a cette pompe sans fin des licenciements et des suppressions d'emplois qui crée plus de chômeurs qu'il ne se crée d'emplois – il y a dans le même temps cette perpétuelle mutation d'emplois fixes en emplois précaires, ou à temps partiel.

Qu'on en finisse donc avec ces pseudo-communiqués de victoire. Être au chômage c'est une catastrophe, mais l'être des mois, des années durant, sans autre perspective que de s'en sortir plus pauvre, plus exploité pour ceux qui s'en sortent, c'est pire encore. A la fois sur le plan personnel, moral, et politique. Car c'est cet appauvrissement de la population laborieuse qui enrichit le terreau dont se nourrit le Front National.

Il faut rompre avec cette logique des petits pas, prétendument réaliste. Le réalisme, pour le monde du travail, c'est d'imposer des mesures radicales, et d'obtenir que l'on impose à l'Etat et aux grands patrons de payer les conséquences d'une situation dont ils sont responsables et dont ils ont profité de façon éhontée... Pas pour la fin du prochain quart de siècle.

Oui, il faut oser s'en prendre aux profits des capitalistes et aux richesses des riches. Il faut imposer une autre orientation des dépenses de l'Etat, de façon qu'elles servent à la collectivité, et pas à la minorité de nantis qui s'engraisse au détriment de la majorité qui produit.

**Annie ROLLIN**

AFP

*Des RMIstes travaillant dans l'atelier d'une association. Avant-goût d'un rêve patronal : disposer d'une main-d'œuvre à salaire ultra-minimum.*

# LES RESPONSABLES DE LA MISÈRE SONT À L'ABRI

Chaque hiver, le froid revient, et se révèle le problème toujours plus dramatique des sans-abri, leur nombre augmentant dans des proportions terribles. Actuellement, en France, il y aurait un demi-million de personnes privées de logement à la recherche de solutions de fortune pour survivre.

À défaut de solutions, les différents hommes politiques, des trémolos dans leurs discours, en appellent à la « solidarité nationale ». Chirac s'inquiète de leur situation et moralise : « *Chaque Français doit se sentir personnellement concerné* » dit-il. Pour Martine Aubry, le même Français « *doit ouvrir les yeux* ». Jospin, lui, constate que « *la précarité dans l'entreprise débouche sur la précarité dans la rue* ». C'est sûr qu'on ne choisit pas de devenir un sans-domicile-fixe du jour au lendemain. La plupart de ceux qui sont à la rue ont commencé d'abord par perdre leur emploi puis, faute de ressources, leur logement. Et sans la solidarité populaire (car elle existe bel et bien, n'en déplaise à tous ceux qui, hommes politiques relayés par les médias, cherchent à culpabiliser les gens), les sans-abri seraient autrement plus nombreux.

Mais tous ces hommes au pouvoir, que font-ils pour empêcher la précarité ? Des places dans les abris ? Il n'y a que 15 000 hébergements prévus. On peut toujours, à l'instar du maire de Béziers, publier un décret obligeant les sans-abri à aller dans les asiles dès que la température tombe à -5°, comme si l'assistanat autoritaire, à ce niveau de dénuement, était une solution. De toute façon cela ne créera pas une place de plus.

Mais leur compassion s'arrête aux portes des entreprises. Il est facile de chercher à donner mauvaise conscience aux Français qui soi-disant ne veulent pas voir la misère (pour reprendre un titre du *Monde*) que de s'en prendre aux responsables. Si Jospin a montré du doigt les chefs d'entreprise à l'origine de la précarité, il s'est bien gardé de la moindre mesure pour leur interdire tout licenciement, pour les obliger à prendre sur leurs bénéfices afin de conserver des emplois, et du coup des salaires qui permettent aux familles de vivre. Le gouvernement en aurait le pouvoir, mais il se refuse à ne serait-ce qu'écorner leur fortune.

Et si, au lieu de verser des milliards aux gros patrons, et des larmes de crocodiles aux plus démunis, on faisait le contraire ?

## Emplois-jeunes

# LE BARATIN DU PS

**Lors de sa convention sur l'entreprise, le 22 novembre, le Parti Socialiste a rappelé qu'il ne renonçait pas à la création d'emplois-jeunes dans le privé : « *Nous ne saurions abandonner en chemin la moitié de nos engagements, sauf à nous renier nous-mêmes et à abandonner à leur sort de nombreux jeunes en difficulté* ». Cette phrase, en forme d'autocritique, ne manque pas de saveur lorsqu'on l'applique aux sans-papiers (abrogation des lois Debré-Pasqua) ou à l'engagement d'arrêter les privatisations.**

**Lors de sa campagne des législatives de 1997, Jospin avait présenté comme premier point de son programme « Créer 700 000 emplois en deux ans pour les jeunes » (extrait de « Avec les socialistes, pour changer vraiment »). Constatons que de toute façon les échéances ne sont pas respectées.**

**La moitié de ces 700 000 nouveaux emplois devaient être créés par l'Etat : « *L'Etat prendra l'engagement de créer et de financer 350 000 emplois destinés à répondre à des besoins publics définis en liaison avec les collectivités locales.* » Avec moins de 150 000 emplois-jeunes créés à ce jour, un an et demi après la victoire du PS aux élections, on peut se demander quand l'objectif sera atteint, s'il l'est un jour !**

**Mais une autre moitié des emplois-jeunes devaient être créés dans les entreprises. Et là le bilan est net : zéro emploi créé.**

**Comment compte-t-il s'y prendre pour éventuellement tenir son engagement ? Pas en imposant la moindre contrainte au patronat, qui reste intouchable. Mais en proposant d'instituer « *une allocation personnalisée de formation-insertion, vecteur principal du financement des emplois-jeunes dans les entreprises privées, l'Etat finançant, par son biais, le volet formation du contrat* ».**

**A raison de 50 000 F par an et par emploi (pas loin du SMIC par mois), cela représenterait 17,5 milliards de francs pour 350 000 jeunes. Pas besoin de se demander dans quelles poches iraient ces milliards. Pas dans celles des éventuels embauchés, à supposer que ce beau projet trouve un commencement de réalité. Mais plutôt, comme à chaque fois, dans celles des patrons-formateurs, qui les exploiteraient tout en prétendant leur assurer, sur le tas et à la production, une « formation » précieuse.**

**Pour les patrons, ce serait une nouvelle fois un cadeau. Mais il n'est même pas certain qu'ils l'acceptent. Car de toute façon, ils n'embauchent que quand ils en ont besoin, même lorsqu'il y a une prime pour les allécher. Mais qu'importe. Puisqu'il s'agit d'un geste fort au patronat… Dans quelques mois, on entendra sans doute des représentants du PS dire de nouveau qu'ils ne peuvent abandonner en chemin la moitié de leurs engagements… Une phrase qui peut fonctionner toute une vie.**

**Vincent GELAS**

# BANQUE ALIMENTAIRE OU OPÉRATION PUBLICITAIRE ?

Le week-end des 28 et 29 novembre, chacun était invité à déposer une partie de ses achats de nourriture à la sortie des supermarchés dans des sacs prévus pour aller rejoindre le stock des banques alimentaires. Ces banques donnent la nourriture à 3 800 associations qui se chargent de les redistribuer aux plus démunis. Les grandes chaînes de distribution fournissent une partie des stocks d'aliments (les surplus qu'elles n'arrivent pas à écouler ?), mais bien sûr, comme c'est insuffisant, les braves gens sont une fois de plus invités à mettre la main à la poche.

Il est à noter que nous étions invités à déposer nos achats après le passage des caisses, et non avant… La générosité des chaînes de supermarchés s'arrête là où commence la publicité qu'elles se font en sponsorisant l'humanitaire.

**Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.**

**Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.**

**C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.**

## TRIBUNE

# LES GRÈVES SNCF ET LES GRANDES MANŒUVRES CONTRE UN MOUVEMENT D'ENSEMBLE

Depuis quelques mois la SNCF n'a cessé de connaître des grèves, localisées mais nombreuses : de la ligne C du RER en septembre, jusqu'à Marseille et Bordeaux tout récemment, mais aussi Rouen, Limoges, Orléans, et beaucoup d'autres encore ; généralement, le fait des agents de conduite ou des contrôleurs, mais pas seulement. La semaine dernière, le mouvement a semblé atteindre un nouveau palier, avec la grève « européenne », lundi 23, puis la grève « nationale » vendredi 27.

En ce mardi 1er décembre, la situation est toujours quelque peu confuse. Le trafic est toujours perturbé car une bonne partie des contrôleurs, la catégorie qui a continué en nombre le mouvement à la fin de la semaine dernière, est toujours en grève. Dans les autres catégories, qui se sont généralement contenté de cesser le travail le seul vendredi, y compris la plupart des dépôts et des agents de conduite, certains se sont pourtant remis en grève lundi, parfois à l'incitation de contrôleurs rendant visite aux assemblées générales d'autres secteurs : ateliers de Quatre-Mares à Rouen (qui vendredi n'avait fait, comme d'autres, qu'un arrêt de travail symbolique), ceux de Masséna à Paris sud-ouest ou encore les ventes de la Gare de Lyon à Paris ; ce sont quelques exemples, il y en a d'autres. Cependant, de toute évidence, la majorité des cheminots reste dans l'expectative, hésite, ne se décide pas à rejoindre les contrôleurs dans un mouvement d'ensemble, pas convaincus à juste titre d'une volonté des organisations syndicales.

Ce qui n'est pas du tout confus, en revanche, c'est le mécontentement de l'ensemble des cheminots. Et encore moins le motif principal de ce mécontentement. Partout, dans tous les secteurs, sous une forme ou sous une autre, mais sans ambiguïté, c'est le problème des conditions de travail et le manque d'effectifs qui est et a été mis en avant. Cela n'a rien d'étonnant dans une entreprise qui depuis des décennies a réduit son personnel de plusieurs milliers chaque année, que le trafic augmente ou qu'il recule. Et encore moins étonnant, alors que, cette année même l'activité de la SNCF a suivi la reprise d'activité économique en général. Mais cela n'a pas empêché la SNCF de continuer à réduire le personnel. D'après les chiffres fournis par la direction elle-même, il y aurait 1 000 emplois de moins à la fin de 1998. Et ce n'est qu'en ajoutant 1 400 « emplois-jeunes » que la SNCF peut arriver à prétendre avoir stabilisé ses effectifs, voire les avoir augmentés… de 400.

La direction peut bien aligner ses chiffres. Les cheminots, eux, voient tous les jours qu'eux, parce qu'ils ne sont pas assez nombreux, leur sécurité n'est plus assurée, le travail a augmenté, les congés auxquels ils ont droit leur sont refusés, leurs horaires sont toujours plus remaniés et d'une manière générale leurs conditions de vie aggravées.

Ces dernières semaines, là où les cheminots ont tapé fort sur la table et montré leur détermination par la grève, la direction a d'ailleurs parfois fait des concessions et lâché la création de quelques postes. (Il va sans dire que dans ces secteurs les travailleurs auront tout intérêt à contrôler eux-mêmes la réalisation des promesses faites : il est si facile pour un patron, et surtout dans une entreprise comme la SNCF, avec un personnel dispersé aux horaires disparates, d'embaucher sans augmenter d'autant les effectifs, par des mutations, des manipulations d'horaire et l'oubli des départs, à la retraite par exemple).

Gallois, le PDG de l'entreprise ferroviaire, a évidemment cherché une parade pour tenté de désamorcer le mécontentement et les mouvements. Il est vrai qu'il n'a pas eu grand mal : elle lui est fournie comme à tous les patrons de France et de Navarre par le gouvernement lui-même. C'est la négociation sur les 35 heures qui doit s'ouvrir à la SNCF le 14 décembre.

Augmenter les effectifs ? On ne promet rien, mais on va voir ça dans le cadre de ces négociations.

Quand on sait ce que les accords conclus jusque là, par branche comme par entreprise, amène ou plutôt n'amène pas : très peu d'emplois nouveaux, parfois même pas la garantie réelle de ceux existants, mais en revanche une flexibilité des horaires et une intensité du travail accrue. Les cheminots peuvent imaginer ce que de tels accords peuvent donner à la SNCF qui connaît depuis toujours une grande flexibilité… Et ces derniers temps en particulier, une nouvelle augmentation du travail !

Pourtant, à la SNCF comme dans d'autres entreprises, les directions syndicales semblent prêtes à donner dans le piège. La CGT, la plus importante des organisations cheminots, donne ouvertement à ses militants l'échéance du 14 décembre comme perspective pour de longs mois de discussions mais elle n'est pas la seule. Cela explique sans doute les tactiques compliquées et confuses pour les cheminots, de ces derniers jours : une journée de grève le lundi et une nouvelle journée le vendredi, sans un lien clairement établi entre les deux : appel commun des syndicats le premier jour, en ordre dispersé le second ; une unique journée de grève pour la CGT, une journée « pouvant être reconductible dans les secteurs où les assemblées générales le décideraient » pour la CFDT. En bref, tout a été fait pour que les fédérations syndicales se donnent l'air de faire monter la pression d'un cran, mais sans s'engager et surtout sans présenter aux cheminots un véritable plan pour aller vers un rassemblement des luttes et des forces.

Par ailleurs, bien sûr, si les plus mécontents se lancent dans l'aventure, les contrôleurs par exemple, on ne les retient pas ! Mais pas question de s'appuyer sur eux, et de voir avec eux comment ils pourraient entraîner les autres secteurs. Les organisations syndicales ont trouvé, semble-t-il, leur os à ronger, tendu par les bons soins de la Ministre du Travail, une certaine Martine Aubry, et le ministre des transports, un certain Jean-Claude Gayssot.

Le mouvement d'ensemble, à la SNCF, mais pas seulement d'ailleurs à la SNCF, reste partout à préparer. Et si les directions syndicales ne le font pas, ce ne peut être que l'oeuvre des travailleurs et des militants eux-mêmes, à la base.

**C.P.**

## Dans le monde

### Espagne — Ford-Valence

# CHANTAGE PAR SATELLITE

**La négociation de la convention collective à l'usine Ford de Almussafes (Valence) a marqué l'actualité sociale de l'Espagne et a mis à l'ordre du jour le problème des conditions de travail dans le secteur automobile.**

Dans un premier temps la direction de l'entreprise était totalement fermée aux revendications, pourtant modérées, des syndicats concernant les salaires et la réduction de la journée de travail. Bien plus, elle essayait d'imposer de nouvelles mesures de flexibilité et des augmentations de productivité. Elle proposait par exemple de remplacer les pauses collectives par un système de relèves individuelles permettant que la chaîne ne s'arrête pas. Elle envisageait d'allonger de deux heures par jour l'équipe d'après-midi ou de rendre obligatoires dix samedis travaillés par an. Par contre, il n'était pas question de procéder à de nouvelles embauches ni de réduire la durée de la journée de travail ou de transformer les contrats provisoires en emplois fixes.

Depuis 1990, Ford a vu sa productivité augmenter de 17 % et sa valeur de 212 % alors que les effectifs ont été réduits de 27 %. Mais Ford en veut plus et espère qu'avec une flexibilité accrue la production quotidienne passera de 1 560 à 1 707 véhicules. Et ses exigences sont aussi celles de toutes les grandes entreprises du secteur automobile comme FASA Renault, Opel Espagne ou Volkswagen, où l'on assiste à la mise en place de périodes hebdomadaires pouvant aller de 4 à 9 jours, en même temps qu'à une augmentation de la précarité de l'emploi.

Devant la résistance des travailleurs et l'apparente fermeté du comité d'entreprise, le 1er octobre, la direction a menacé de transférer la fabrication du modèle Focus en Allemagne, ce qui signifiait à court terme la disparition de 1 500 emplois et le non-renouvellement de 500 contrats temporaires. Les syndicats majoritaires, qui sont les Commissions Ouvrières et l'UGT, qui cherchent davantage les négociations que la mobilisation des travailleurs, ont fait appel aux directeurs de Ford aux Etats-Unis.

Et c'est le 23 octobre que, après une importante manifestation de travailleurs de Ford à Valence, les directeurs en question sont intervenus. Le vice-président mondial, par l'intermédiaire d'une vidéo-conférence émise depuis les Etats-Unis par satellite, a fait savoir au comité d'entreprise que, si les conditions de la direction étaient repoussées, l'usine serait démantelée. Ford Espagne, après avoir reçu depuis sa création des milliards de subventions publiques, menaçait ainsi de fermer une usine de plus de 8 000 travailleurs, qui génère 24 000 emplois indirects dans 400 entreprises, ce qui représente 2 % de la population active de la région de Valence. Cette menace était sans doute avant tout destinée à impressionner le personnel et à donner aux responsables syndicaux un prétexte pour reculer.

Même si, au bout du compte, la direction n'est pas arrivée à imposer toutes les mesures qu'elle voulait, les syndicats ont fait marche arrière, décommandant les mobilisations prévues, acceptant une série de mesures de flexibilité concernant les horaires ou la suppression des pauses collectives et renonçant à une partie de leurs revendications salariales et à la transformation des emplois temporaires en emplois fixes.

Les multinationales comme Ford n'ont pas l'exclusivité de ce type de politique. Tous les médias espagnols ont déclenché une campagne de presse contre « l'intransigeance » des travailleurs qui mettrait en danger l'avenir de l'entreprise. Et le gouvernement central comme celui de Valence invitaient les travailleurs à réfléchir. D'autre part la Compagnie des Téléphones projette une réduction d'effectifs de 5 000 postes en 1999 et autant en l'an 2000 ; elle prévoit d'augmenter sa productivité en passant de 325 lignes par employé à 4 000. Et elle n'a pas hésité à menacer les travailleurs qui refuseraient la préretraite de les muter contre leur gré ou d'éliminer certaines de leurs primes. Le gouvernement lui-même envisage une nouvelle réduction d'effectifs dans les chantiers navals… pour les sauver, dit-il.

Quant à l'attitude des syndicats, elle n'est pas nouvelle non plus. Ils sont préoccupés de parvenir à des accords avec le gouvernement de droite d'Aznar, au nom du « dialogue social ». Dans le meilleur des cas, ils affrontent les conflits de façon isolée comme dans le cas de Ford, et parfois même ils vantent l'avantage que constitue pour le patronat le niveau relativement bas des salaires en Espagne. Et pendant ce temps les patrons, comme ceux de Ford, transmettent leurs ordres et leurs pressions par satellite et jouent sur la concurrence entre les travailleurs à l'échelle internationale.

Et c'est une raison de plus pour les travailleurs des divers pays de resserrer leurs liens pour faire face à des attaques qui dans tous les pays d'Europe – et bien au-delà – visent à abaisser le coût de la main-d'œuvre pour accroître les profits capitalistes.

**B. S.**

## Pétrole

# LES CONCENTRATIONS FONT TACHE D'HUILE, LES PAYS PAUVRES PAIENT

Gamma

**La fièvre des fusions et acquisitions fait rage dans la plupart des industries depuis quelque temps. Mais c'est surtout le cas dans celle du pétrole. La presse a fait par exemple grand cas de l'absorption de la compagnie belge Petrofina par Total, qui a d'ailleurs raflé l'affaire sous le nez d'Elf-Aquitaine, qui était aussi sur les rangs. Mais il ne s'agit-là que de petite monnaie en comparaison des opérations géantes en cours entre les « majors » anglo-saxonnes qui dominent le marché.**

Cela a débuté en août, avec l'annonce du rachat d'Amoco, la 4e compagnie américaine, par la British Petroleum britannique. Avec plus de 300 milliards de francs de revenu annuel et 100 000 salariés, BP-Amoco est devenue la troisième « major » du pétrole mondial.

Début septembre, une tentative de fusion des opérations européennes de Shell et Texaco a capoté, en partie du fait de la détérioration des marchés boursiers. Mais avec l'annonce, fin novembre, d'une fusion probable entre Exxon et Mobil, les deux plus grandes compagnies pétrolières américaines, le processus de concentration atteint une tout autre échelle.

Le fait qu'Exxon et Mobil soient toutes deux nées du démantèlement de la Standard Oil en 1911, ordonné à l'époque pour empêcher la formation d'un monopole pétrolier sur le marché américain, donne un certain piment à cette annonce. En tout cas, cela montre bien que malgré tout le cinéma sur les prétendus bienfaits de la concurrence et les vertus de la déréglementation qui en serait la condition nécessaire, celle-ci conduit quand même finalement au renforcement des monopoles.

Car Exxon-Mobil, si elle voit le jour, sera tant par le chiffre d'affaires que par les bénéfices, non seulement la première compagnie pétrolière mondiale, loin devant Shell, sa rivale la plus proche, mais aussi la première compagnie tout court, devant General Motors. Et, même si la fusion Exxon-Mobil marque une espèce de record, il y a toute chance que ce ne soit pas la dernière.

Derrière cette fièvre de concentration, il y a le rétrécissement du marché mondial des produits pétroliers. Celui-ci stagne plus ou moins depuis des années. Mais la crise financière du Sud-Est asiatique se traduit, depuis l'an dernier, par l'écroulement des achats dans cette région. A cela est venu s'ajouter la crise bancaire au Japon et la récession qu'elle a entraînée dans ce pays. Or le Japon est l'un des plus gros importateurs de pétrole du monde, n'ayant pratiquement aucune ressource propre.

Alors les requins du pétrole se donnent les moyens de faire face aux nouvelles conditions du marché. Les uns, comme Total entre autres, absorbent des concurrents moins bien lotis. Les autres allient leur force pour détrôner leurs rivaux communs. La concurrence s'intensifie, sans doute, mais par ce phénomène de concentration elle risque de se traduire par l'émergence de compagnies assez puissantes pour imposer leur loi non plus à un seul pays, comme Elf peut le faire aujourd'hui au Congo-Libreville ou au Gabon, mais à des régions entières.

Quoi qu'il en soit, sauf catastrophe économique majeure à l'échelle mondiale, les capitalistes du pétrole se donnent les moyens de ne pas faire les frais du rétrécissement du marché pétrolier. La note, ils comptent la présenter aux consommateurs des pays riches, en partie, mais surtout aux populations des pays pauvres, ce qu'ils font d'ailleurs depuis un certain temps.

Car, si les automobilistes n'en ont guère vu les effets en France, le prix du pétrole à la production a baissé brutalement au cours des deux dernières années, de près de 50 %. Au point qu'en tenant compte de l'inflation, il serait redescendu à son niveau d'il y a vingt-cinq ans. Pour les pays producteurs de l'OPEP, pour la plupart des pays pauvres, voire très pauvres, cela se traduirait par une baisse de revenu estimée à 250 milliards de francs cette année. Et bien sûr, ce ne sont pas les bourgeoisies locales de ces pays qui font les frais de cette situation, mais les populations qui paient par l'arrêt des subventions aux produits alimentaires de base, ou la suppression des rares programmes visant à améliorer l'hygiène ou lutter contre la maladie, en tout cas par un appauvrissement absolu.

Ainsi l'impact de la crise financière du Sud-Est asiatique se propage-t-il aux quatre coins du monde, jusque dans les moindres aspects de la vie des populations pauvres, en les enfonçant un peu plus dans la misère, pour permettre aux actionnaires des pays riches de continuer à encaisser leurs sacro-saints dividendes.

**François ROULEAU**

## Grande-Bretagne

# SA MAJESTÉ BLAIR ET SES LORDS

**Selon une tradition vieille de plusieurs siècles le « discours de la Reine » du 24 novembre a annoncé au Parlement britannique les projets du gouvernement de Tony Blair pour l'année à venir. Ce qui est moins traditionnel, cette année, est la présence parmi ces projets d'une réforme de cette autre institution multi-centenaire qu'est la Chambre des lords.**

L'abolition de ce reste aberrant de l'histoire était en fait le seul changement réel présent dans le programme des Travaillistes lors de leur arrivée au pouvoir. Bien que promise bien des fois dans le passé par le Parti Travailliste, une fois au pouvoir celui-ci avait toujours trouvé de bonnes raisons pour reculer. De toute évidence Blair compte aujourd'hui sur l'éclat médiatique donné à sa réforme – car déjà, il ne s'agit plus d'abolition – pour tenter de faire oublier sa politique en faveur des privilégiés.

Après la révolution bourgeoise en Angleterre, au XVIIe siècle, la Chambre des lords a été, face à la Chambre des communes, l'organe politique de l'ancienne noblesse qui avait joint ses forces à celles des couches les plus conservatrices de la bourgeoisie victorieuse pour éliminer tout ce que la révolution avait laissé de radicalisme social.

Aujourd'hui la Chambre des lords compte encore 650 membres représentant ces classes féodales à titre héréditaire, ainsi que les évêques de l'Eglise anglicane qui acquièrent automatiquement le rang de pairs du royaume. Sans doute la plupart ne jouent-ils plus aucun rôle dans la vie économique et sociale du pays, n'ayant depuis longtemps plus que leur titre pour toute fortune. Et beaucoup ne se donnent même pas la peine d'occuper leur siège en cuir rouge, fût-ce occasionnellement. Une minorité continue néanmoins à compter parmi les plus grandes fortunes du pays.

Mais surtout, la Chambre des lords compte en plus 514 membres à vie nommés par les gouvernements successifs, parmi lesquels une majorité d'hommes d'affaires, de hauts fonctionnaires et de membres en vue des professions libérales, mais aussi un petit groupe d'anciens leaders syndicaux, sans parler des politiciens à la retraite comme Thatcher. Et ce sont ces membres à vie qui forment le gros de l'élément actif de cette institution.

En théorie au moins la Chambre des lords n'a qu'un pouvoir de critique. La loi parlementaire permet au gouvernement d'imposer n'importe quelle loi sans se soucier de l'opinion des lords, dès lors qu'elle a été adoptée par la Chambre des communes. Mais dans la pratique, et en dépit des innombrables désaccords opposant les lords aux communes, en plus d'un demi-siècle les gouvernements en place, quelle qu'ait été leur nuance, n'ont utilisé ce pouvoir que… deux fois. Le reste du temps ils ont cherché un compromis. C'est dire que la Chambre des lords a servi bien des fois, y compris aux Travaillistes, soit de moyen de pression contre une Chambre des communes rebelle, soit surtout de prétexte pour faire avaler à l'opinion populaire des reculades face aux intérêts des riches.

Or, de toute évidence, Blair a bien l'intention de conserver ce caractère à la future Chambre haute qui prendra la relève des lords. S'il est toujours question d'abolir les membres héréditaires, et de les remplacer par des élus, il n'est par exemple plus question de supprimer cette autre aberration que sont les membres à vie.

Le clientélisme politique si profond dans le système politique britannique, et dont la Chambre des lords était l'un des instruments, a donc encore de beaux jours devant lui, cette fois sans la couverture éculée que lui fournissait l'aristocratie.

**François ROULEAU**

# LE PINOCHET TEL QU'ON LE PARLE

**Le rejet de l'immunité de Pinochet a déclenché en France et dans d'autres pays les réactions les plus diverses. Il y a la satisfaction sincère de la communauté chilienne des exilés. Mais les brouilleurs de pistes professionnels, politiciens et journalistes, ont placé le problème sur un autre terrain.**

Le premier jour, les perruques poudrées des lords étaient dans le vent de la mode. L'éditorialiste de *L'Humanité* voulait graver le nom des trois lords « *au panthéon de l'Histoire* ». Quant à Cohn-Bendit, paraphrasant une formule de Mai 68, il prétendait que nous étions désormais « *tous des lords anglais* ».

A les lire, à les entendre, on allait voir ce qu'on allait voir, les dictateurs n'avaient plus qu'à « trembler », comme l'ont titré plusieurs journaux. S'ouvrait rien moins qu'« *une nouvelle époque de la justice universelle* » (*L'Humanité*). On désignait les dictateurs déchus qui mériteraient d'avoir leur « *vieillesse pourrie* » comme Pinochet : l'Indonésien Suharto, l'Argentin Videla ou l'Ougandais Amin Dada. Les procès Barbie ou Papon ont montré qu'on peut, sans trop de risques, chercher des noises aux complices de dictatures abjectes.

Mais les gouvernements et les politiciens de l'ordre, et ils sont de tous bords, évitent habituellement de s'en prendre à des dictateurs en place.

Pourtant les dictateurs ne tombent pas du ciel. S'ils se retrouvent au pouvoir, c'est qu'une coalition d'intérêts a accepté qu'ils occupent la scène. Ceux qui les choisissent et les appuient, ce sont d'abord les possédants et les nantis de leur propre pays, comme ces dames des beaux quartiers de Santiago qui manifestaient il y a 25 ans dans la rue contre le gouvernement d'Allende et qui, ce 25 novembre, ont brûlé des drapeaux anglais parce que les lords avaient gâché l'anniversaire de leur général favori.

Derrière Pinochet, il y avait les actionnaires des mines de cuivre nationalisées et les grands propriétaires terriens.

Mais il y avait surtout des puissances impérialistes, en premier lieu les Etats-Unis, ne tolérant pas que le peuple chilien ait pu ne serait-ce que rêver de sortir de l'influence nord-américaine. Quelles que soient leurs raisons circonstancielles, les grandes puissances impérialistes ne sont jamais indifférentes au choix des hommes chargés de maintenir l'ordre dans les pays où elles possèdent des intérêts. Cela vaut pour l'ex-Zaïre, l'ex-Yougoslavie comme pour le Chili. Et c'est bien pourquoi Chirac, après de pieuses déclarations sur le fait qu'il « *n'est pas acceptable que des crimes puissent demeurer impunis* » a serré la main de Kabila qui, à ses yeux, fait aussi bien l'affaire qu'autrefois feu Mobutu, qu'on a laissé sur son trône, comme garant de l'ordre, un ordre sanglant au Zaïre.

Quand l'impérialisme a trouvé un bon cheval, il ne regarde pas à quelques défauts… Simplement le mode de choix du cheval peut varier. L'impérialisme peut laisser des rivaux s'entre-déchirer et choisir d'appuyer celui qui l'emporte. Parfois, il pèse directement. D'autres fois, ces options se mélangent.

Au Chili, Pinochet n'était pas le premier officier supérieur vers lequel les partisans d'un putsch se sont tournés. Deux généraux, qui occupaient, l'un en 1970 et l'autre en 1973, la place de chef de l'armée, mais qui n'étaient pas partants pour un putsch, ont été écartés de la tête de l'armée chilienne. Et la sélection a été rien moins que démocratique. Le premier, Schneider, a été purement et simplement assassiné. Le second, Prats, a été poussé à la démission et à l'exil (et finalement assassiné par des barbouzes chiliennes).

Et c'est bien parce qu'ils ont conscience qu'à trop montrer du doigt les dictateurs il y a le risque de désigner aussi ses souteneurs des grandes puissances, que le gouvernement Clinton et la presse nord-américaine ont adopté un profil bas quand la décision anglaise a été connue. Le *Washington Post* s'inquiétant même de l'éventualité que Kissinger, ancien conseiller de Nixon et qui eut sa part de responsabilité dans le putsch du Chili, ne risque pas un jour d'être extradé par un juge espagnol.

Il reste que Pinochet est loin d'être jugé. Le droit offre beaucoup de ressources : il a fallu quinze ans pour qu'un Papon se retrouve dans le box. Le gouvernement chilien tente de convaincre le gouvernement anglais qu'il pourrait être jugé au Chili, ce qui reviendrait à lui sauver la mise, car jusqu'à présent toutes les poursuites entamées contre lui au Chili se sont heurtées à son immunité sénatoriale. Ses avocats plaident l'« indisposition mentale » : sa mauvaise santé l'empêcherait d'être jugé, au nom de principes humanitaires, un mot qui sied peu à cet individu.

L'ex-dictateur peut échapper au procès. Les prétextes ne manquent pas. Il suffit d'un peu d'hypocrisie comme celle de l'éditorialiste du *Figaro*. L'ancien ministre Peyrefitte a remercié les lords anglais pour avoir adressé un « *avertissement solennel* » à tous les dictateurs et avoir ainsi permis « *à la conscience universelle de faire un pas en avant* ». Passé ce moment de lyrisme, il est revenu sur terre et a demandé qu'on renvoie Pinochet au Chili, car « *les années ont passé ; le général Pinochet a lui-même organisé la sortie de dictature. C'est un cas rarissime. Faut-il décourager les dictateurs de suivre cette voie ? Faut-il les pousser à s'accrocher ? Et à enfoncer toujours plus leurs peuples dans la tragédie ?* » Il appartiendrait donc à l'oublieuse justice chilienne de décider si le dictateur doit être puni pour ses crimes ou s'il mérite une médaille pour services rendus… à la démocratie. CQFD

**Jacques FONTENOY**

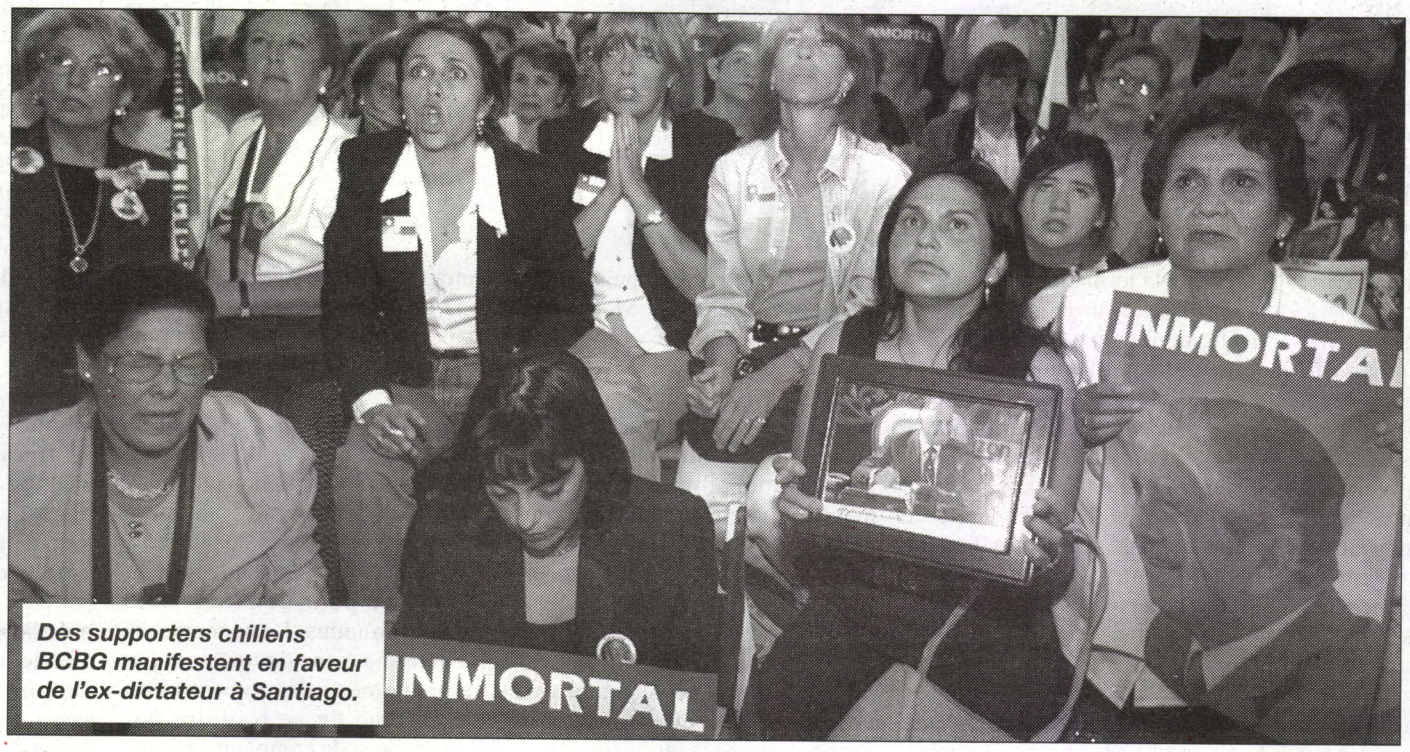


AFP

*Des supporters chiliens BCBG manifestent en faveur de l'ex-dictateur à Santiago.*

## La peau de banane des lords aux travaillistes

Les cinq lords-magistrats qui, par trois voix contre deux, ont cassé la décision de la Haute Cour britannique bloquant l'extradition de Pinochet vers l'Espagne, ont avant tout laissé le gouvernement travailliste de Tony Blair face à un dilemme dont il se serait bien passé.

Car voilà les ministres travaillistes privés d'un bon prétexte qui leur aurait permis d'observer le sacro-saint principe de la raison d'État tout en se réfugiant, face aux critiques que la libération de Pinochet n'aurait pas manqué de susciter, derrière la plus haute instance juridique britannique. Et le gouvernement de Tony Blair est d'autant plus embêté que les félicitations (pas méritées) qui lui ont été adressées à la suite de la décision des lords lui valent maintenant des remontrances de plus en plus pressantes de la diplomatie américaine, bien décidée à ce qu'aucun tribunal ne mette en lumière les crimes de l'un de ses protégés, même retraité.

Aux termes de la loi britannique, la balle est maintenant dans le camp du ministre de l'Intérieur Jack Straw, dont la décision finale sera sans appel. Cet ancien membre de la Jeunesse Communiste promu dans les hautes sphères travaillistes grâce à un passage remarqué à la tête du NUS, le syndicat des étudiants, ne peut plus guère nier que la décision qu'il a à prendre est politique et non juridique. Et ça l'ennuie tant, qu'il s'est déjà donné un sursis supplémentaire d'une semaine, jusqu'au 9 décembre. Cela dit, l'inertie de la machine administrative britannique est telle que, même si Straw donnait son feu vert demain à l'extradition de Pinochet, celle-ci pourrait très bien être suspendue pendant un an ou plus, le temps que le boucher octogénaire chilien présente les symptômes d'une maladie suffisante pour permettre son rapatriement au Chili pour raisons sanitaires, par exemple.

Evidemment, le fait que ce soit la Chambre des lords, dont les magistrats ne sont pas exactement réputés pour leur sévérité envers les hommes d'État de la bourgeoisie, qui mette ainsi les travaillistes dans la panade, a de quoi surprendre ; Mais pas tant que cela si l'on se souvient que, parmi les grands projets de Blair, figurent la réforme de la Chambre des lords (qui ne touchera sans doute pas aux lords-magistrats eux-mêmes, mais certainement à leur statut social) et celle du barreau, qui devrait mettre un terme au monopole qu'exerce une petite caste de grands avocats sur les affaires importantes. Or tous les lords-magistrats sont eux-mêmes issus de cette caste, comme par hasard.

**F. R.**

# La crise financière russe

# SUITE ET FAIM

**Le moratoire de trois mois que l'Etat russe avait décrété en août, pour permettre à ses banques de se refaire une santé financière, s'est écoulé. Mais les banques restent « plombées » par les opérations spéculatives auxquelles toutes se livraient à grande échelle et, selon les autorités, sur les 1 500 banques commerciales du pays, au moins 720 devraient fermer.**

En fait, on en trouverait difficilement une seule qui ne puisse pas être mise en faillite. Même celles réputées les plus sérieuses s'étaient gavées de bons du Trésor – ces GKO qui leur ont rapporté très gros en vidant les caisses de l'Etat, mais qui ne valent plus grand-chose désormais – pour des volumes excédant parfois leurs actifs. Pour l'instant, les autorités disent vouloir sauver le secteur bancaire en le poussant à des fusions, en faisant surtout marcher la planche à billets afin de renflouer les banques les plus proches des principaux clans du pouvoir. Mais, même pour les autres, les autorités se gardent de prononcer des faillites. Cela pourrait entraîner un effondrement en cascade dont personne ne sait où il s'arrêterait, et en particulier quelles répercussions il pourrait avoir sur l'économie réelle, sur des entreprises productives qui étaient déjà mal en point avant la dévaluation et dont la situation a empiré depuis.

Quant aux banquiers et aux Etats occidentaux, qui avaient prêté aux banques russes pour qu'elles spéculent, ils restent, eux aussi, dans l'expectative car il n'y a pas que les banques locales qui sont insolvables, l'Etat russe se trouve dans le même cas. Les créditeurs occidentaux, qui ont largement profité de l'endettement croissant de la Russie – et des fruits directs ou indirects de son pillage par la bureaucratie –, préfèrent donc négocier que de tirer un trait sur leurs créances (les banques occidentales détiendraient ainsi près du tiers des 40 milliards de dollars de GKO émis par l'Etat russe), sans parler du risque que comporterait pour l'ordre mondial – celui de l'impérialisme – un complet effondrement financier, économique et social du pays.

L'endettement total du pays atteindrait 170 milliards de dollars et, sur la vingtaine arrivant à échéance d'ici un an, l'Etat n'aurait les moyens d'en rembourser que la moitié. Mais, tandis que les dirigeants russes essayent d'obtenir un rééchelonnement de leur dette auprès du Club de Paris ainsi que du Club de Londres qui représentent les créanciers gouvernementaux et bancaires de la Russie, cette dernière s'enfonce dans la crise et la misère.

Gamma

*Le 30 novembre, les banques en faillite devaient avoir transmis les comptes des déposants à la caisse d'épargne. ce fut parfois fait, mais, comme ici, les clients sont informés... qu'ils restent bloqués (Izvestia du 1er décembre).*

Après la dévaluation du 17 août, on a décrit le système bancaire local comme se trouvant paralysé. Cela n'a pourtant pas empêché, selon des sources occidentales bien placées pour le constater, qu'au moins quatre milliards de dollars se soient encore enfuis depuis. En quelques semaines, même en faillite virtuelle, les banques russes se sont en effet arrangées pour mettre à l'abri dans des paradis fiscaux des sommes formidables, surtout quand on les rapporte à la masse des salaires impayés – au moins 80 milliards de roubles, soit l'équivalent de 30 milliards de francs – depuis des mois à des dizaines de millions de travailleurs russes.

La crise financière a aggravé la situation de l'ensemble du monde du travail. Elle a fait chuter le niveau de vie déjà bien bas des classes laborieuses, le rouble ayant perdu 60 % de sa valeur depuis la mi-août. Le chômage frappe désormais 20 millions de personnes, disent les syndicats. Le ministre de l'Economie, lui, ne parle « que » de 8,4 millions de chômeurs (11 % de la population active), mais il reconnaît que la moitié des entreprises subissent ce qu'il appelle un « *chômage caché* » et il prévoit que d'ici à deux ans, effet de la crise actuelle, le chômage pourrait frapper plus de 14 millions de travailleurs.

Selon le Comité d'Etat aux statistiques, 28,6 % des Russes vivent en dessous du seuil officiel de pauvreté (l'équivalent de 227 F par mois), soit 42 millions de personnes contre « seulement » 39,8 millions, il y a un an. Dans les régions les plus excentrées (Grand Nord et Extrême-Orient) la situation est catastrophique : la famine guette. Avant que ces régions soient coupées du reste du pays par six mois de gel, les autorités n'ont pas pu ou voulu les ravitailler à temps et en suffisance en nourriture et en combustible pour permettre à leur population de passer l'hiver. Même à Moscou, pourtant la ville la plus riche du pays parce qu'elle concentre l'immense majorité des activités liées au commerce international – donc aux mille et un trafics et à la spéculation qui n'ont évidemment pas cessé depuis la dévaluation –, la situation sociale et les services publics se dégradent à grande vitesse : depuis la première neige, on y a recensé plus d'une cinquantaine de morts de froid. Et on peine à imaginer le sort de deux millions d'enfants sans famille dont les deux tiers, selon le journal *Litératournaïa Gazeta*, survivent dans la rue, des caves voire les égouts des villes...

« *Le pays dans lequel nous vivons, n'est pas celui dont nous rêvions* », aurait dit la députée libérale Starovoïtova, dans une des ses dernières interventions publiques avant son assassinat fin novembre. Mais si, pour des dizaines de millions de gens, de travailleurs, de retraités, de gosses, ce « rêve » des dirigeants de la bureaucratie s'est déjà depuis trop longtemps transformé en cauchemar, la faute en revient bien à cette couche de politiciens et de bureaucrates dont elle faisait partie.

**Pierre LAFFITTE**

# SIDA

# *Il faut éradiquer le virus du profit*

Un rapport, rendu public le 24 novembre et faisant le point sur la progression du sida et de la tuberculose dans le monde, constate une nouvelle fois, la progression de ces maladies, progression marquée par l'inégalité croissante entre ce qui se passe dans les pays riches et les pays du Tiers Monde.

Le rapport estime à 33,4 millions le nombre de personnes contaminées par le virus du sida dans le monde ; soit 10 % de plus que l'an passé.

Mais en Europe occidentale comme en Amérique du Nord, si le rapport constate que l'épidémie de sida n'est pas enrayée, il montre aussi que l'arrivée de nouveaux traitements, comme les multithérapies antirétrovirales, a permis de baisser sensiblement le nombre de décès. Par contre, dans les pays du Tiers Monde, la situation dramatique l'an passé s'est encore aggravée.

L'Afrique est la première touchée avec 22,5 millions de personnes infectées, puis viennent l'Asie du Sud et du Sud-Est suivie de l'Amérique latine. De fait, ce sont 95 % des personnes atteintes qui vivent dans ces pays où le nombre de décès ne cesse d'augmenter. Sur les 2,5 millions de morts du sida, 95 % ont eu lieu dans les pays pauvres.

Le nombre d'enfants et d'adolescents contaminés est, lui aussi, en augmentation constante. Dans certains services hospitaliers de pédiatrie en Afrique, des médecins rapportent que les trois quarts des lits sont occupés par des enfants séropositifs.

La tuberculose a fait des ravages comparables. Cette maladie, que l'on a crue pendant longtemps en pleine régression, revient en force. Elle se situe même cette année au premier rang des maladies infectieuses et a causé autant de morts que le sida et, là encore, en premier lieu dans les pays pauvres. Mais elle touche aussi l'Europe et en particulier des pays comme la Roumanie.

L'ampleur que prennent ces épidémies dans les pays pauvres est la conséquence directe de la misère qui y règne. Les traitements qui existent sont inaccessibles à l'immense majorité des populations. Il ne s'agit pas seulement des multithérapies employées contre le sida qui sont relativement coûteuses, mais même de moyens élémentaires, tel le préservatif, qui restent dans bien des endroits un luxe. Même constat avec la tuberculose que l'on sait pourtant bien soigner, et au moindre coût.

Mais les médicaments, comme le reste, n'échappent pas à la loi du marché qui veut que l'on soit solvable pour accéder aux marchandises – et dans ce cadre, les médicaments sont avant tout des marchandises. Et ceux qui n'ont pas les moyens financiers adéquats ne peuvent pas plus se soigner qu'ils ne peuvent se nourrir, se loger ou se vêtir, même si les moyens pour satisfaire ces besoins existent.

Cette situation dramatique n'est due bien évidemment à aucune fatalité. Ce n'est qu'un des multiples ravages causés par ce virus qui contamine toute la planète, le virus du profit.

**Paul BARRAL**

## Affaire de l'amiante

# GAUCHE ET DROITE UNANIMES POUR NE PAS FAIRE PAYER LES EMPOISONNEURS

AFP

*Manifestation de victimes de l'amiante, le 3 octobre dernier, à Paris.*

Les députés ont adopté la semaine passée un amendement du gouvernement autorisant le départ anticipé en retraite d'un certain nombre de salariés concernés par l'amiante. Sont concernés, d'une part, ceux qui ont travaillé dans des établissements de manufacture de l'amiante (tissages, fibrociment, matériaux de friction) et, d'autre part, ceux qui sont atteints de maladies directement causées par cette fibre toxique.

Le texte du gouvernement a fait l'unanimité à droite comme à gauche. Ça n'est pas étonnant. Les gouvernement successifs ont été complices des empoisonneurs dans cette affaire, ayant laissé se poursuivre la production et l'utilisation de l'amiante, alors que sa haute toxicité était connue depuis des dizaines d'années.

Mais on est loin du compte. Non seulement les personnes qui partiront ainsi en retraite à cinquante ans n'auront droit qu'à 65 % de leur dernier salaire (jusqu'au plafond de la Sécurité sociale, et 50 % au-delà), mais de plus, le gouvernement épargne complètement les principaux responsables, en l'occurrence les industriels et autres utilisateurs de l'amiante. C'est en effet l'Etat et la Sécurité sociale qui supporteront intégralement le coût des mesures de retraites anticipées, coût estimé à 400 millions de francs.

Pourtant, parmi tous ceux qui ont fait leurs profits en intoxiquant des milliers et des milliers de personnes, on compte des trusts milliardaires, tels Saint-Gobain et ses filiales, ou bien de grandes entreprises du bâtiment qui ne se sont pas privées d'employer l'amiante en connaissance de cause. Mais il n'est pas question pour le gouvernement comme pour les députés de tout bord de leur demander de payer. Ce que l'on peut qualifier d'assassinat différé, avec préméditation. Car comment qualifier autrement ceux qui, sciemment, exposent des hommes à la mort ?

# DES « PETITS BOULOTS » À CINQ BRIQUES PAR MOIS...

Fin novembre, le journal *Libération* et un quotidien allemand ont publié une enquête sur les emplois plus ou moins bidon que permet la Commission européenne de Bruxelles à ses membres les mieux placés.

Commissaire européenne (l'équivalent de ministre) à la Recherche et à la Formation, l'ancien Premier ministre de Mitterrand, Edith Cresson, figure en bonne place dans cette enquête. Qu'elle fasse appointer par la Commission ses propres chauffeur et garde du corps est juste mentionné : il faut croire que c'est la routine et que, pour les journalistes-enquêteurs, des salaires de 18 000 F net valent à peine qu'on en parle. En revanche, le cas d'un certain Jean-Cyril Spinetta les a plus intéressés.

Ancien PDG d'Air Inter et actuel PDG du Groupe Air France, ce monsieur s'était retrouvé sans emploi dans l'entre-deux, en tout cas sans emploi qui convienne à ses prétentions sociales et matérielles car, après avoir été à la tête d'un grand groupe nationalisé, il n'avait pas envie de réintégrer son corps de haut fonctionnaire d'origine.

Très arrangeante pour ce grand commis de l'Etat affichant ses sympathies PS, Edith Cresson le prit en janvier 1996 dans son cabinet de commissaire européenne avec un salaire mensuel de 55 000 F net (à quoi s'ajoutaient des avantages annexes, tel le statut d'expatrié au sein d'une institution internationale, comparable à celui de diplomate, qui permet de ne pratiquement pas payer d'impôt). Trouvant son « exil » bruxellois trop lourd, Spinetta obtint de sa patronne qu'elle lui décroche encore mieux. Cette fois, elle le fit embaucher directement par la Commission comme « expert international » chargé d'un obscur programme d'échange d'étudiants, tout exprès mis sur pied par Edith Cresson. Une tâche qui ne devait pas être bien harassante car ledit programme ne concerne que 600 jeunes, ce qui, dit Spinetta, ne l'obligeait plus à aller à Bruxelles que « *deux-trois jours par semaine* ». Appointé par Bruxelles, il passait le plus clair de son temps à Paris, tout en conservant son statut de haut fonctionnaire international.

Interrogé par les journalistes, Spinetta a qualifié ses fonctions d'alors de « *petit boulot* ». Ce mi-temps, quand même rémunéré 50 000 F par mois, a permis à Spinetta de voir venir sans trop d'inquiétude. Il n'a pas été déçu dans son attente puisque, le PS revenant au gouvernement à la mi-1997, on lui offrit peu après le fauteuil autrement mieux rembourré de PDG d'Air France.

Faut-il préciser qu'à Air France, en particulier dans les ateliers de Roissy et d'Orly (où la direction recourt de plus en plus à des emplois précaires et où les salaires, même pour le personnel en fixe, sont sans commune mesure avec ceux de la Commission européenne), l'information sur l'« intérim » bruxellois du patron, sans vraiment surprendre, a tout de même suscité un certain écœurement...

**P. L.**

# Jospin veut réduire le budget de la Sécu mais pas les profits des laboratoires

Mise en place par Juppé, poursuivie par Jospin, le gouvernement applique une politique de réduction des dépenses de la Sécurité sociale. Un plafond de dépenses de l'assurance maladie est voté annuellement au Parlement. Cette façon de limiter les dépenses de la Sécu a des conséquences néfastes sur la santé de la population.

Mais pas question que cette limitation puisse plafonner les profits des laboratoires pharmaceutiques ! Le premier projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale prévoyait une taxe spéciale pour les labos dont le chiffre d'affaires progresserait plus vite que le plafond. Les labos ont aussitôt élevé le ton, et, magie du verbe, le projet de loi a été modifié. Certains députés socialistes ont proposé de réintroduire cette taxation, au moment de voter la loi, mais le Sénat, puis l'Assemblée elle-même ont voté le projet de loi sans la taxe.

Au Sénat, c'est le sénateur socialiste François Autain qui est intervenu pour défendre les laboratoires pharmaceutiques. *Le Canard Enchaîné* indique que ce sénateur revenait « *tout juste d'un voyage en Afrique du Sud. Il y était l'invité des patrons des firmes pharmaceutiques françaises, qui tenaient là-bas leur congrès annuel* ». Comme quoi de tels voyages agissent comme une véritable cure sur les élus bileux, qui se prendraient pour des élus de gauche. Ce traitement est efficace.

Bref, la limitation des dépenses de santé menace la santé des usagers, mais, grâce à leurs amis au gouvernement, les profits des laboratoires se portent comme un charme.

**Roger PÉRIER**

# LES CHEMINOTS N'ONT PAS DIT LEUR DERNIER MOT

La journée nationale de grève du vendredi 27 novembre se sera traduite par une mobilisation variable selon les secteurs et les catégories de cheminots.

Il n'en reste pas moins vrai qu'aujourd'hui, dans de nombreuses régions, le mouvement des contrôleurs pour réclamer des effectifs se poursuit : à Tours-Saint-Pierre-des-Corps, où la grève a été reconduite pour 24 heures, mardi 1er décembre, par 89 votants sur une centaine de présents ; de même, pour les contrôleurs de la région Normandie ; sur le réseau Sud-Est et en particulier sur Lyon ; à Montpellier, les contrôleurs qui avaient repris le travail ont décidé de repartir en grève lundi 30 novembre. Rien n'est donc terminé et il n'est même pas exclu que la situation rebondisse et que d'autres catégories de travailleurs rejoignent le mouvement des contrôleurs, sous la pression du manque criant d'effectifs, manque de plus en plus mal supporté par l'ensemble des cheminots.

On a pu constater, à l'occasion de cette journée du 27 novembre, dans certains endroits, que des responsables et militants CGT n'ont relayé l'appel de leur fédération qu'avec bien des hésitations. Comme si eux-mêmes ne croyaient pas au succès possible. Dans certains secteurs, ils n'ont déposé aucun préavis de grève ou n'ont répercuté que du bout des lèvres les mots d'ordre concernant cette journée. Cela était également vrai pour la CFDT, mais lorsque la CGT, syndicat le plus influent à la SNCF, ne milite pas vraiment pour la grève, cela pèse sur l'état d'esprit général.

Aux ateliers du TGV Paris Sud-Ouest, à Châtillon (92), à ceux du TGV Paris Sud-Est, à Villeneuve-Saint-Georges (94), pour ne citer que deux exemples, il n'y a eu aucun appel à la grève. Chez les agents de conduite de Paris Sud-Ouest, la CGT traînant les pieds, il n'y eut qu'une petite minorité à faire grève, alors que tous semblaient partants quelques jours auparavant. Dans un climat où, d'une manière assez générale, les travailleurs du chemin de fer sont conscients qu'il leur faudrait réagir pour enrayer la politique de la direction, ils restent encore hésitants. Cela se traduit par des actions sporadiques et géographiquement mal synchronisées.

Le 14 décembre prochain, des discussions entre les directions syndicales et Gallois, président de la SNCF, devraient s'engager pour mettre en œuvre les 35 heures. De nouveau, le problème de l'emploi, du manque d'effectifs sera à l'ordre du jour. La direction affiche son intention d'obtenir la caution des directions syndicales pour faire passer, sous couvert des 35 heures, un accord qui entérinera l'état actuel des effectifs globaux et ne créera pas un emploi supplémentaire. De nouveau aussi, la mobilisation de tous les militants syndicaux, de tous les cheminots, devrait être à l'ordre du jour pour contester les projets antiouvriers de Gallois. C'est pourquoi, le mouvement actuel qui semble émietté possède bien des raisons pour rebondir avec plus de force. Il y va de l'intérêt de tous que les contrôleurs ne restent pas isolés longtemps et que Gallois trouve face à lui l'ensemble des cheminots unis dans une même volonté de changement.

**Lucienne PLAIN**

**Tours-Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire)**

## LES CONTRÔLEURS TOUJOURS EN GRÈVE

Mis à part les contrôleurs (les agents de train) qui mercredi 2 décembre poursuivaient la grève, la participation à la journée du 27 novembre a été faible et n'a pas été reconduite. Particulièrement chez les agents de conduite (à peine 10%) où la CGT n'appelait pas à la grève et alors que les fiches de paie comportant les retenues de la grève précédente venaient d'être distribuées. Dans plusieurs chantiers, les militants CFDT se sont retrouvés seuls à appeler à la grève malgré un appel régional CGT, CFDT et SUD. Certains militants CGT n'ont pas vraiment milité pour la grève. Certes, la combativité des cheminots n'était pas très forte. Il faut dire que les problèmes d'effectifs n'ont pas la même acuité dans les services comme l'Equipement, le Matériel, voire le Transport. Dans les ateliers du Matériel, par exemple, ils restent circonscrits à de petites unités car, globalement, la direction adapte la charge de travail à la baisse naturelle des effectifs, compensant cela par une révision moins fréquente des rames. Au plan national, elle a supprimé 21 000 emplois dans cette fonction depuis 1986, soit la moitié de l'effectif ! A l'Equipement, elle pratique depuis très longtemps la sous-traitance.

Certes, cela n'explique pas tout. Toutefois, dans deux petits secteurs (petits au regard de l'effectif global de près de 3 000 cheminots sur la région de Tours), l'atelier du dépôt (où les militants de SUD sont majoritaires aux élections et ont appelé à la grève) et au service approvisionnement (où militants CGT et CFDT ont clairement fait le même choix), on retrouve des pourcentages de grévistes nettement plus élevés. Mais seuls les contrôleurs ont dépassé le pourcentage de 50 % de grévistes et ont reconduit la grève en assemblée générale. La participation a atteint 60 % au quatrième jour de grève, avec des assemblées générales de plus en plus nombreuses. Ces dernières années, des mobilisations sur les effectifs ont déjà eu lieu dans ce service, aboutissant à des embauches. C'est donc avec satisfaction que les militants et les cheminots à l'origine des mobilisations de ces derniers jours ont constaté que les derniers embauchés étaient dans la grève. Et finalement, chacun sait que ce sont les contrôleurs qui continuent à lutter qui montrent la voie dans laquelle tous, nous devrons nous engager.

**Correspondant LO**

**Transports en commun**

## LE SERVICE EST DÉJÀ MINIMUM !

Alain Madelin, qui cherche tous les prétextes pour faire parler de lui, annonce qu'il va organiser une pétition nationale pour réclamer un service minimum dans les transports en commun en cas de grève.

A chaque grève, des politiciens, suivis ou précédés par les médias, se font les porte-parole des prétendus «usagers mécontents», sans trop se demander d'ailleurs ce que pensent réellement lesdits usagers. Car eux-mêmes ne doivent jamais prendre les transports en commun, sinon ils auraient déjà eu l'occasion de constater que ce qui se pratique chaque jour, en permanence, c'est déjà le service minimum et qu'il est impossible de faire moins. Des trains, des bus, des métros, trop peu nombreux et bondés aux heures de pointe ; des transports en commun s'arrêtant trop tôt le soir, roulant trop espacés et toujours trop peu nombreux pendant les heures creuses et les week-ends, en fait, on n'est même pas au strict minimum !

Cette situation est scandaleuse, pas pour Madelin bien sûr mais pour les travailleurs des transports et l'enssemble des usagers, qui en supportent quotidiennement les conséquences. Alors, et n'en déplaise à tous les politiciens antiouvriers, lorsque les salariés des transports réclament plus de personnel et de moyens, ils se battent pour les usagers et doivent recevoir leur soutien.

**Roger PÉRIER**

**Mulhouse (Haut-Rhin)**

## UN AGENT MALADE ET TOUT EST DÉSORGANISÉ

*Un cheminot témoigne à propos du manque de personnel sur Mulhouse :*

«Il suffit d'un agent malade et tout est désorganisé, on nous demande d'être polyvalent, de courir d'un service à l'autre pour pallier le manque d'effectifs. Des postes dans l'Équipement ont été supprimés à Mulhouse et, ainsi, des cheminots en poste à Altkirch ou à Belfort font sans cesse le trajet. Leurs journées de travail sont ainsi allongées et leur vie de famille désorganisée sans aucun changement de salaire.

De même, le personnel de Mulhouse est de plus en plus sollicité la nuit et le week-end. Il y a quelques années, la SNCF demandait aux cheminots de travailler un samedi par an. Entre le 1er janvier et le 31 octobre de cette année, 21 samedis ont été travaillés. Le manque de personnel est tel que les congés sont régulièrement refusés. Il reste dix jours de congés par agent, à prendre d'ici à la fin de l'année, ce qui n'est pas réalisable.»

**Correspondant LO**

## Mineurs et cheminots, solidaires

Vendredi 28 novembre, les mineurs de potasse du puits de Berrwiller ont fait grève pour la garantie d'un emploi, d'un revenu et d'une retraite décente puisque l'ensemble des Mines de Potasse d'Alsace doit fermer en 2004.

Ils ont décidé d'occuper les voies à la gare de Mulhouse en solidarité avec les cheminots en grève ce jour-là pour des emplois, se déclarant preneurs et dénonçant dans le même temps l'Etat, leur patron, qui subventionne à fonds perdus les patrons, alors qu'il devrait utiliser cet argent pour créer lui-même directement des emplois dans les services publics.

Cette journée d'avertissement a été un succès pour les mineurs, décidés à ne pas en rester là.

**Correspondant LO**

**Gare de Lyon (Paris)**

## APRÈS LA GRÈVE... LA GRÈVE

À l'assemblée générale, sur la Gare de Lyon à Paris, vendredi 27 décembre, il a été décidé de suspendre la grève pour la durée du week-end et de se retrouver lors d'une nouvelle assemblée générale le lundi matin de façon à voir la situation sur l'ensemble de la SNCF.

Ce lundi, il n'y avait pas une grande mobilisation chez les sédentaires. Seuls les contrôleurs décidaient de continuer la grève. Mais dans le secteur des ventes qui touche un effectif de 300 personnes, la grève fut votée en assemblée générale en tout début d'après-midi. Les employés en grève décidaient de fermer tous les guichets et de faire le tour des autres services avec la formation de piquets de grève.

Ce que les grévistes réclament ce sont des emplois (20 immédiatement) et l'embauche au statut cheminot des emplois-jeunes.

À l'heure où nous écrivons la grève se poursuit.

LO

# Crédit Lyonnais

# AU CENTRE DES OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER, LA COUPE EST PLEINE

**Au Centre des opérations avec l'Étranger, situé dans l'immeuble Bercy-Expo, c'est la galère depuis plus d'un an. La direction, là aussi, multiplie les changements de procédure (Banque de France, CRI, etc.). Le tout dernier système en date, baptisé Alliance, traite le routage des télex qui concernent les transferts et les rapatriements de fonds.**

Cela intervient alors que la direction, ayant décrété ce secteur en sureffectif, y applique une réduction du temps de travail, loi de Robien. Officiellement, nous travaillons 33 h par semaine en quatre jours depuis un an avec baisse de salaires.

Comme ailleurs dans l'entreprise, la direction pousse le plus d'employés possible à prendre des préretraites, des retraites dans le cadre de l'ARPE, des départs pour se «*reconvertir hors de l'entreprise*» dans une autre activité comme un petit commerce. D'où de nombreux départs, qui sont loin d'être tous remplacés.

## Sous pression permanente

Nous sommes sous pression tout au long des 8 H 15 quotidiennes. De recherches d'un écran d'ordinateur disponible car les postes manquent à celles des imprimantes débordées, nous ne cessons de passer d'un secteur à l'autre pour récupérer les documents. Des réflexions comme: «*La direction finira par nous fournir des rollers pour aller plus vite*» fusent. Le plus pénible, c'est que «*nous sommes scotchés à l'écran toute la journée. Le soir en partant, on dirait des albinos*». Quand il nous faut aller aider les secteurs les plus débordés, nous laissons en plan notre travail... qui s'empile. Le téléphone n'arrête pas de sonner: les collègues des autres services et des autres banques viennent aux nouvelles car leurs ordres ne sont pas traités.

## Ça suffit

Jeudi 26 novembre, le ras-le-bol a fini par exploser. À 9 H 30, partis de la zone 2B, nous sommes allés chercher nos collègues dans les autres secteurs. Devant 70 employés en colère, le responsable du CCE a tenté de prêcher la patience: «*Tous les malheurs viennent de l'informatique, mais c'est ponctuel, ça va s'arranger. Il faut attendre que la situation se stabilise*». Loin de nous calmer, ses réponses nous ont plutôt excédés. Plusieurs d'entre nous lui ont rafraîchi la mémoire: «*Les problèmes, ils ne cessent de se succéder. À chaque fois, cela occasionne des retards, des suspens qui nécessitent des mois de régularisation. En fait, nous n'en voyons jamais le bout*».

Le sentiment général, c'est que nous n'avons jamais autant travaillé... et pour une baisse de salaire en plus!

Après une heure de discussion houleuse avec lui, nous avons décidé de mettre par écrit nos revendications. Les délégués sont passés établir le cahier de revendications. Ensuite, c'est à 50 que nous les avons accompagnés chez le chef de centre. Nous voulons 18 postes supplémentaires, une formation correcte et le passage au cœfficient supérieur pour tous.

Nous lui avons donné un ultimatum: «*Lundi, nous reviendrons chercher les réponses et si nous n'avons pas satisfaction, nous ne reprendrons pas le travail*».

## Recul de la direction

Lundi 30, dès 9 h, le responsable a fait savoir qu'il avait des réponses à fournir. Le personnel s'est réuni devant son bureau. Il était accompagné de trois hauts cadres responsables de la mise en place du nouveau système informatique. L'un d'eux a dit que, vu le retard pris dans l'application, le programme avait été balancé «à la hussarde». Mais en plus des problèmes techniques, c'est celui du manque d'effectif et des salaires qui était posé et auquel aucune réponse satisfaisante n'était donnée.

Nous avons décidé, à une cinquantaine, de ne pas reprendre le travail.

Le 1er décembre, la direction annonçait la venue de sept intérimaires pour deux mois, ce qui porte à 20 leur nombre dans le service. Mais rien sur l'essentiel. Nous avons débrayé jusqu'à 14 h et nous retournerons le voir mercredi.

La direction a commencé à reculer mais c'est loin d'être suffisant.

**Correspondant LO**

# RAS-LE-BOL DE LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL À LA SAUCE PATRONALE

Depuis la mise en place de la réduction du temps de travail (loi de Robien, 33 heures avec perte de salaire et sans embauche), rien ne va plus dans les UAC (centres administratifs de 120 à 350 personnes) et dans les centres dits de production (Saint-Avertin, les centres d'opérations avec l'étranger Bercy et Clichy).

En plus, pour l'arrivée de l'euro, la direction met en place de nombreuses procédures nouvelles qui, dit-elle, « *vont faire gagner de la productivité* », mais qui, pour l'instant, ne fonctionnent pas et rajoutent du travail.

Auparavant, une procédure nouvelle était mise en place après que l'on avait procédé à plusieurs mois de tests dans un secteur, afin de connaître et de traiter les problèmes qui pouvaient se présenter. Aujourd'hui, comme il faut « faire des économies » et comme, pour les banquiers, « le temps c'est de l'argent », il n'y a pratiquement plus de tests. Résultat : les problèmes se posent partout à la fois.

Par exemple récemment, EDF s'est retrouvé « interdit de chéquier » comme n'importe quel salarié mal payé, l'espace d'une journée.

Eh oui! car dans le plan de suppressions d'emplois n° 3 (96/98), la direction veut encore supprimer 500 emplois d'ici à la fin 1998 pour aboutir aux 5 000 prévus sur deux ans et demi.

« *Nous vous devions une autre banque* », affirme la pub en ce moment dans les médias. Bien trouvé pour une fois : c'est la pagaille... partout!

Voici un exemple de ces prétendus gains de temps selon la direction : jusqu'à la semaine dernière, il fallait 25 minutes pour l'ouverture d'un compte. Avec la nouvelle procédure, il faut bien deux heures en comptant la vérification du lendemain. De plus, cette vérification nous indique bien souvent qu'il faut tout recommencer, l'opération n'étant pas enregistrée sans que l'on sache pourquoi.

À l'UAC ABI, qui gère les comptes de banques, d'institutionnels (caisses de retraite, mutuelles, etc) et d'assurances, c'est un minimum de 500 comptes en euros qui devront être ouverts d'ici à la fin décembre et qui s'ajoutent à notre travail quotidien. La direction, « *consciente du problème* », a prévu des intérimaires, alors que nous sommes en RTT avec baisse de salaire soi-disant pour éviter des licenciements dus à un sureffectif! Et cela n'empêche pas le Crédit Lyonnais d'empocher les subventions du gouvernement.

De plus, avec la nouvelle implantation « UAC 2000 », nous travaillons tous avec un ordinateur installé à cheval sur deux bureaux et une imprimante pour deux ordinateurs, soit une pour quatre employés. Il y aura donc les intérimaires, mais pas le matériel. Surtout que les ordinateurs, quand ils sont en surcharge, tombent en panne... sans prévenir.

Alors, nous en avons ras le bol. Dans plusieurs endroits, il y a des petits mouvements de personnel. Ainsi, les COE qui ont débrayé et ont posé un ultimatum à leur direction.

À l'UAC ABI (120 personnes), une pétition réclamant des effectifs a été signée massivement et le patron de toutes les UAC, lundi 23 novembre, a reçu quatorze personnes venues expliquer leurs conditions de travail et réclamer des effectifs. L'annonce de l'arrivée de deux collègues supplémentaires, même si cela ne suffit pas, a été bien accueillie. Le plus réjouissant était la mise dans l'embarras de ce patron. À l'UAC Créteil, une lettre ouverte, signée par une majorité de personnel, a provoqué un rendez-vous, lundi 30, avec ce même directeur des UAC, qui ne pourra plus faire semblant d'ignorer les problèmes et le mécontentement provoqué dans le personnel.

Par-dessus tout, beaucoup d'entre nous redoutent l'avenir et la perte de leur emploi.

La journée de grève du 3 décembre prochain appelée par trois fédérations syndicales, FO, CGT et CFDT, dans les banques pour la sauvegarde de la convention collective et la réduction du temps de travail sera une bonne occasion de montrer notre ras-le-bol.

**Correspondant LO**

## RATP (région parisienne)

# UN BUDGET MINABLE

La RATP vient de rendre public son budget prévisionnel pour l'année 1999 : 22 milliards de francs sont prévus pour la partie exploitation, et 4,5 milliards d'investissement. Elle mise sur une croissance record de voyageurs, ce qui n'empêche pas qu'elle prévoit d'augmenter encore les tarifs et de contenir les effectifs du personnel.

En fait, ce budget est dans la droite ligne de la politique fixée par le socialiste Christian Blanc, alors PDG de la RATP, au début des années quatre-vingt-dix.

Le seul « cadeau » que la RATP prévoit pour les usagers, c'est une augmentation autour de 3 %, soit 2 % au-dessus de l'inflation. Les participations d'autres institutions publiques – autour de 7 milliards – vont, elles, baisser de 2,5 %. Ce désengagement de l'Etat oblige la RATP à s'endetter, dette qui atteint 26,6 milliards (environ un an de budget) et s'auto-alimente à cause des intérêts versés aux financiers. C'est aussi cela que paient les usagers.

L'effectif de la RATP (de 38 000 agents en 1990, il atteindrait paraît-il 38 400 l'an prochain) est quasiment stable depuis huit ans. Les créations de postes ont concerné essentiellement la sécurité et la lutte contre la fraude, mais pas l'exploitation. Il faut donc transporter de plus en plus de voyageurs avec le même nombre d'agents, alors que, ces dernières années, il y a eu des créations et des allongements de lignes de bus, tram et métro. Par exemple, la nouvelle ligne de métro Météor fonctionne avec 240 agents détachés « temporairement » d'autres lignes de métro.

Sur les bus, depuis plusieurs années, les machinistes fonctionnent avec deux horaires : l'un affiché et distribué aux usagers et l'autre, réel, où l'on prévoit par avance de supprimer des bus en heures de pointe, en cas de manque de personnel. En fait, ces horaires avec suppression de bus sont appliqués en quasi-permanence et, bien souvent, il faut encore supprimer d'autres bus que ceux prévus. Ce manque de personnel va donc se poursuivre, selon les prévisions budgétaires de la RATP. Les usagers et le personnel n'auront qu'à prendre leur mal en patience… jusqu'à ce qu'ils se révoltent.

**Correspondant LO**

Arc

*L'entassement habituel !*

## Y'A PLUS DE SAISON

**A Montrouge, il y a eu des suppressions sur les lignes de Paris tout au long du mois de novembre.**

**Le service prévu est de plus en plus rarement assuré et on se retrouve à travailler au même nombre de services qu'en période Saison froide ou Vacances scolaires.**

**Les moyens déjà limites affectés sur le TM d'octobre, dont la direction dit qu'ils sont minutieusement calculés pour correspondre à la charge de voyageurs, ne sont en fait pas respectés.**

**Alors, les voyageurs attendent plus longtemps, les bus sont plus chargés et nos temps de battement s'en trouvent réduits. En fait, c'est toute l'année le service minimum.**

***Extrait du bulletin* Lutte Ouvrière, *RATP réseau routier, du 30 novembre 1998***

## Pics de pollution et creux de personnel

**Lors de chaque pic de pollution, les autorités expliquent doctement qu'il faut limiter les automobiles et encourager les transports publics.**

**Seulement, la RATP se refuse à augmenter le nombre du personnel : tout doit se faire à effectif constant. Et donc, forcément, dès qu'il y a quelque part une ligne de bus ou de métro en plus, c'est au détriment du reste du réseau. Déshabiller Pierre pour habiller Paul, c'est ce que sait le mieux faire la RATP. C'est pourquoi il y a pénurie de personnel partout.**

**Un budget d'encouragement des transports publics en région parisienne serait d'une tout autre ampleur tant pour les investissements en matériel que pour l'exploitation.**

**Mais au fait, que pensent de cette situation – et de ce budget – Gayssot, ministre des Transports, et Voynet, qui ne loupent pas une occasion de déclarer qu'il faut encourager les transports publics ?**

## Air France Orly-Nord

# NON AUX MENACES DE LA DIRECTION !

**Les 19 et 23 novembre, dans les ateliers d'Air France à Orly, nous avons débrayé contre les sanctions (pouvant aller jusqu'au licenciement) que la direction envisage d'infliger à quatre d'entre nous. Cela s'est fait à l'appel de tous les syndicats, ce qui est rare et a été bien pris par les travailleurs. Ces deux débrayages d'une heure ont rassemblé plus de 500 personnes et, ça aussi, cela ne s'était pas vu depuis longtemps.**

Le vendredi 13, dès l'annonce des demandes de sanction, des débrayages et délégations avaient déjà eu lieu dans les secteurs des ouvriers menacés et, les jours suivants, également à la DM (ateliers) de Roissy.

Ces quatre travailleurs, militants syndicaux de base ou travailleurs non syndiqués, viennent en effet de passer en justice. Il y a deux ans, lors d'une réunion du Comité d'entreprise d'Air France Industrie, ils avaient – avec 500 autres travailleurs mécontents du gel des salaires – participé à une délégation qui s'était prolongée. La direction et ses cadres avaient porté plainte pour séquestration et violence en réunion contre neuf des participants à la délégation, plainte dirigée au hasard contre des ouvriers « du rang » et des responsables de la CGT et de la CFDT.

La justice a refusé de prendre en considération la plainte de la direction, mais pas celle de ses cadres. Lors du procès, l'accusation de séquestration n'a pas été retenue et finalement les responsables syndicaux ont été relaxés. Malgré cela, quatre de nos camarades ont quand même été condamnés (sans inscription au casier judiciaire) à une amende avec sursis et à verser 1 F de dommages et intérêts aux cadres.

Pour tout le monde dans les ateliers, le caractère relativement léger de ces peines indique que la justice n'a pas suivi l'accusation de violence portée par les cadres. Mais nous sommes scandalisés que la direction d'Air France veuille, malgré cela, s'appuyer sur un jugement symbolique pour sanctionner nos camarades et leur infliger ainsi une « double peine ».

Pour l'instant, la procédure disciplinaire ne fait que commencer et nous ne savons pas encore exactement quelles sanctions la direction va, effectivement, vouloir prendre. Mais, dans les conversations, on reparle de ce haut cadre des ateliers d'Orly qui, il y a dix ans, avait été condamné à de la prison avec sursis et à une véritable amende suite à un accident mortel dont il avait été reconnu responsable : ce personnage, pourtant à l'origine de la mort de l'un d'entre nous, avait été muté avec de l'avancement !

Autant dire que nous ne sommes pas près d'accepter le licenciement de nos camarades.

**Correspondant LO**

## NON AUX SANCTIONS !

Si la direction veut vraiment faire la chasse à la violence, comme elle le prétend, qu'elle commence par balayer devant sa porte. Nous avons appris qu'un très haut cadre d'Air France avait, à Roissy, bousculé violemment un militant syndical de la DM (ateliers), il y a une dizaine de jours, et que celui-ci avait dû aller à l'hôpital.

Là, il y a matière à sanction. Mais qu'on ne touche pas à nos camarades !

***Extrait du bulletin* Lutte Ouvrière *Air France Orly-Nord***

# PEUGEOT EXPORTE... LE VSD

Alors que toutes les firmes automobiles opérant en Grande-Bretagne réduisent leur production et, pour la plupart, suppriment des emplois, Peugeot a fait sensation en prenant le contrepied de la tendance générale. Se vantant du «*succès de la 206 sur le marché britannique*» (mais les mauvaises langues prétendent qu'il s'agit surtout de profiter des faibles charges sociales en vigueur en Grande-Bretagne), la firme a annoncé à la mi-novembre, «*la création imminente d'une nouvelle équipe avec un millier d'embauches*» à son usine de Ryton, près de Coventry, provoquant un afflux de candidats dans une région lourdement touchée par le chômage. Début décembre, les conditions de ces fameuses embauches ont été rendues publiques : de 1 000 les futurs embauchés sont passés à 900 et il ne s'agit pas d'une troisième équipe, mais d'une équipe VSD (vendredi, samedi, dimanche). A ce jour, aucune entreprise de l'automobile n'avait osé imposer de tels horaires aux salariés anglais, et dans le reste de l'industrie seuls des supermarchés et quelques firmes électroniques comme Motorola l'avaient tenté. Preuve qu'en matière d'exploitation, les patrons britanniques, qui en connaissent pourtant un rayon, ont encore quelques sales coups à apprendre de leurs collègues français.

AFP

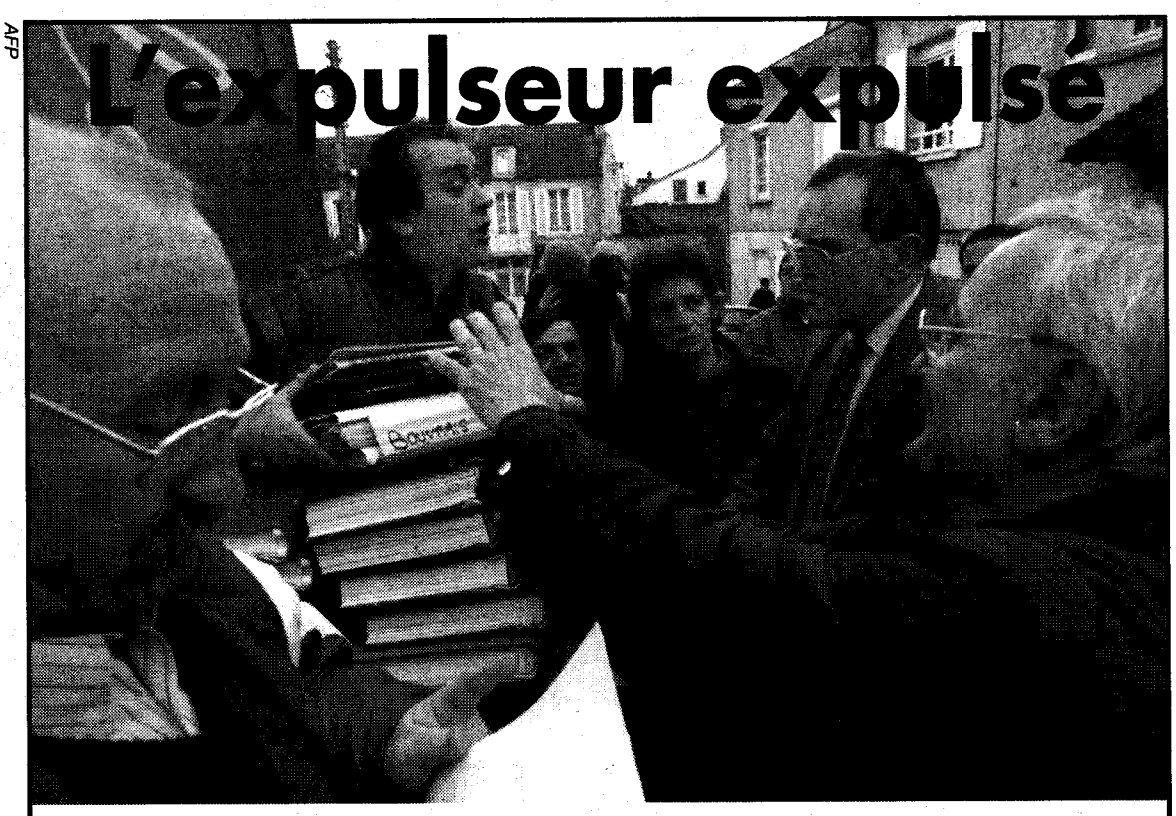

## L'expulseur expulsé

Des chômeurs de la CGT ont expulsé de son cabinet un huissier de justice avec ses dossiers. L'action s'est déroulée à Troarn, près de Caen, le 23 novembre. Il s'agissait de protester contre les saisies de mobiliers et les expulsions qui frappent les personnes sans ressources. L'intéressé, au centre (avec cravate) n'a pas l'air d'apprécier. Ça fait quoi d'être expulsé ?

Renault - Rueil

# VICTOIRE POUR LES TRAVAILLEURS DE LA SPS

Après 5 semaines de grève totale, les travailleurs du nettoyage de Renault Rueil (société SPS) ont obtenu satisfaction quant à l'annulation de tous les licenciements prévus par leur direction. Le protocole d'accord de fin de conflit prévoit de plus le paiement de 50% des heures de grève. Les salariés étaient contents de leur victoire et avant de reprendre le travail, ils sont passés dans les ateliers et les bureaux pour remercier les travailleurs de Renault qui les avaient soutenus en signant une pétition ou en participant à une collecte en leur faveur. Ils montraient par la même occasion que la lutte et la solidarité, ça paie !

Cependant, il reste que, en contrepartie, certains salariés devront quitter l'entreprise en préretraite ou en négociant leur départ. Et on ne sait pas exactement combien partiront, ni dans quelles conditions. Ceux qui vont rester se demandent dans quelle mesure leur charge de travail augmentera après ces départs. Il ne faut donc pas chanter victoire trop vite et rester vigilant.

Nous étions cependant nombreux chez Renault à être heureux de voir nos camarades du nettoyage pouvoir revenir dans l'usine la tête haute.

Lycée professionnel
Jean-Pierre Timbaud Aubervilliers (Cher)

# LYCÉE EN GRÈVE APRÈS UNE AGRESSION

Jeudi 26 novembre, deux individus cagoulés et armés ont pénétré dans l'enceinte de l'établissement pour «régler son compte» à un lycéen qui se trouvait à ce moment-là dans la cour de l'école. Par chance, l'arme s'est enrayée. L'élève a alors été attaqué à l'arme blanche et blessé légèrement à la cuisse. Cet incident opposait les membres de deux bandes rivales.

Et si cette agression a choqué tout le monde, elle n'a par contre étonné personne. Depuis de nombreuses années, le personnel et de nombreux élèves sont quotidiennement victimes de vols, de menaces ou d'agressions dans un cadre de vie et de travail extrêmement délabré.

Tous les ans, depuis plus de cinq ans, nous interpellons l'inspection académique, le rectorat et le ministère pour réclamer des moyens matériels et humains supplémentaires. A une plus grande échelle, le mouvement des enseignants de Seine-Saint-Denis avait, en avril-mai 1998, mis le doigt lui aussi sur ces problèmes. Mais du gouvernement et du ministère, rien n'est venu... si ce n'est du baratin.

Depuis le jour de l'agression le lycée est fermé et le personnel occupe l'établissement. Le lundi suivant, une assemblée générale où étaient invités les parents d'élèves, a eu lieu. Nous étions 164 à cette assemblée, tous très remontés et déterminés à ne pas lâcher tant que nous n'obtiendrons pas satisfaction, c'est-à-dire, le classement en zone sensible et/ou prioritaire de notre établissement, des moyens humains d'encadrement supplémentaires (surveillants, enseignants) et la nomination d'une assistante sociale.

Le sentiment qui domine se résume par : «*Assez de mépris !*» Et comme le disait un intervenant : «*La vie d'un homme vaut-elle moins cher qu'une «entorse» budgétaire ?*»

Créer des postes quand des millions de gens sont à la recherche d'un travail, ce devrait être tout bonnement une question de bon sens social. Mais cela n'entre pas dans les priorités d'Allègre et de son gouvernement.

# échos des entreprises

## CODE BARRE-TOI

Depuis maintenant plusieurs mois les ouvriers des Isolants sont tenus d'enregistrer, à l'aide de codes barres comme au supermarché, les différentes opérations de leurs travaux. On comprend aisément que cela permet à la direction d'organiser rationnellement la production en économisant le personnel qui effectuait ce travail avant. Mais voilà que depuis la semaine dernière de nouveaux codes sont apparus qui dépassent largement le domaine du travail. Il s'agit par exemple du «temps de pause casse-croûte» pour les équipes. On voit tout de suite que l'on a mis le doigt dans un engrenage qui est en train de nous prendre la main avant le bras... L'étape suivante sera la pause pipi n'en doutons pas. Si on ne veut pas en arriver là un grand coup de poing sur la table s'impose pendant qu'il est encore temps.

*Extrait du bulletin* Lutte Ouvrière *de Jeumont-Schneider (Lyon)*

## LE RÉPARABLE OUTRAGE DES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES

A La Grave, des familles de malades dénonçaient la semaine dernière la détérioration des soins en Gériatrie, au service Sainte-Marie : depuis quelques semaines les patients ne sont ni douchés ni lavés comme il le faudrait, suite au non remplacement de deux congés maternité. «*Nous gérons avec les moyens du bord*» répond le directeur de La Grave. Mais, comme le reconnaît le chef de service, les moyens se réduisent : de 26 AS et ASH il y a quelques années, l'effectif est passé à 17 seulement aujourd'hui ; il rajoute que la moyenne d'âge en long séjour est passée de 77 ans en 1970 à 89 ans maintenant. Une raison suffisante pour que la société consacre davantage de ressources aux personnes âgées, et non pas moins.

*Extrait du bulletin Lutte Ouvrière de l'hôpital Purpan (Toulouse)*

## QUE CHOISIR

Les facteurs d'Arles ont fait reculer la direction de La Poste. Ils ont obtenu les embauches à plein temps, des facteurs à temps partiel, d'autres embauches et l'amélioration de leurs conditions de travail. Sur 55 jours de grève, 17 jours seront payés. Bien sûr la grève a un coût, mais le rapport qualité prix est au top.

*Extrait du bulletin* Lutte Ouvrière *des CCP-Marseille (Bouche-du-Rhône)*

## Il y a 60 ans, en France

# LA GRÈVE GÉNÉRALE DU 30 NOVEMBRE 1938

**La grève générale du 30 novembre 1938 marqua la fin d'une période de la classe ouvrière française, après la remontée de ses luttes dont le point culminant avait été atteint avec les grèves de mai-juin 1936. Depuis le coup d'arrêt mis à ces grèves, dont le PCF, le parti le plus influent dans la classe ouvrière, fut l'artisan le plus efficace, le patronat, avec l'appui du gouvernement de Front Populaire, avait repris l'offensive, non seulement pour récupérer ce qu'il avait dû céder face à la vague gréviste, mais en même temps pour remettre la classe ouvrière au pas.**

1937 avait été l'année de la « pause » pour les acquis ouvriers, puis leur remise en cause, par une multitude de mesures, visant entre autres les 40 heures et les rémunérations. En novembre 1938, le gouvernement Daladier prit une série de décrets-lois qui mettait fin aux 40 heures en instaurant la semaine de travail de six jours, la suppression des majorations de salaires pour les 250 premières heures supplémentaires, l'annulation des dispositions des conventions collectives interdisant le travail aux pièces, l'application de sanctions en cas de refus d'heures supplémentaires pour la défense nationale, l'étalement forcé des congés payés, et des mesures encore plus dures envers les travailleurs étrangers.

Le 21 novembre 1938, des grèves éclatèrent dans le Nord, la Basse-Seine, la région parisienne. Elles furent durement réprimées. Ainsi, par exemple, aux usines Renault de Billancourt, la grève démarra le 24 novembre. La police intervint au sein de l'usine même et s'y livra à un tabassage en règle des présents. La direction des usines Renault lockouta les 28 000 travailleurs, et réembaucha après entretien individuel ceux qu'elle voulait garder, se débarrassant des fortes têtes.

Juste avant les mesures de novembre, Paul Reynaud, ministre des Finances, déclarait : « *Croyez-vous que dans l'Europe d'aujourd'hui, la France pourra, à la fois, maintenir son train de vie, dépenser 25 milliards d'armement, et se reposer deux jours par semaine ?* ». A partir des premières grèves, la presse, la radio, les dirigeants gouvernementaux se déchaînèrent assortissant leurs déclarations de menaces. Le 25 novembre, la CGT, à la direction de laquelle les réformistes étaient majoritaires, mais où les dirigeants liés au PC étaient entrés depuis 1935, appelait à une grève générale le 30, mais en adoptant un profil qui n'avait rien de mobilisateur, et qui n'était pas à la mesure de l'offensive antiouvrière du gouvernement. L'appel à la grève précisait en effet : « *Quels que soient les circonstances et les événements, le travail devra reprendre le jeudi 1er décembre au matin [...] La CGT déclare que la grève se fera sans occupation d'usine, de chantier ou de bureau. Le mercredi 30 novembre, il ne sera organisé aucune manifestation ni tenu aucune réunion* ». Pendant cinq jours, de son côté, le gouvernement procéda à des réquisitions, menaçant fonctionnaires et cheminots, mobilisant la police. La grève du 30 novembre fut diversement suivie. Si les travailleurs des mines, des métaux, du bâtiment, du livre y participèrent plutôt bien, la participation des cheminots, des travailleurs du métro, des PTT fut faible.

Face à l'offensive antiouvrière développée par le gouvernement il eût fallu une volonté de riposte de la CGT, dont l'influence avait grandi considérablement depuis 1936, qu'elle était loin d'avoir. En face, la bourgeoisie et le gouvernement à son service, qui n'était plus celui du Front populaire, mais le nouveau Président du conseil, Daladier en avait été ministre et avait été présenté par les dirigeants communistes comme un « *homme de gauche* », ne dissimulaient pas leur volonté de revanche face au mouvement ouvrier, à la fois sur le plan économique mais surtout sur le plan politique.

Un an plus tard la Deuxième Guerre mondiale éclatait.

**Nelly MEYER**

## Lire

# *PAROLES DE POILUS*
## *Lettres et carnets du front 1914-1918*

Arc

Mettant à profit l'anniversaire de l'armistice de 1918, Jean-Pierre Guéno, de Radio-France, avait lancé un appel à ses auditeurs pour qu'ils envoient les lettres de leurs pères, grands-pères ou aïeux qui avaient fait la guerre de 1914-1918, ceux qu'on appelait « les poilus ». Il en reçut plus de 8 000. Quelques-unes font l'objet de ce livre.

Les lettres publiées ne font pas partie de celles que la censure militaire a confisquées, et qui sont interdites de lecture jusqu'en 2017.

Mais celles qui ont réussi à franchir cette sourcilleuse censure suffisent à faire comprendre l'ampleur de cette révoltante boucherie. On y sent le désespoir, parfois la résignation, mais souvent aussi la révolte de ces jeunes gens, qui n'ont parfois que 17 ans et qui savent qu'ils n'ont guère de chance d'en sortir vivants. Pourquoi cette boucherie qui fit dans le monde 10 millions de morts et 20 millions de blessés ? Ces poilus ne le savent pas et croient défendre la France. En grande majorité, ils n'ont rien contre les soldats allemands, même s'ils les appellent les « boches », qui sont de l'autre côté des tranchées et qui croupissent, comme eux dans la boue, subissant le froid, la faim, avec au bout une mort probable. Il y eut d'ailleurs des cas de fraternisation. Le livre contient aussi des lettres de soldats allemands qui ressemblent beaucoup à celles des Français.

Elles nous aident à comprendre pourquoi ces mutineries, notamment quand les soldats ont été envoyés pour fusiller l'un des leurs, qui a « craqué », alors que pour les tromper, la hiérarchie leur avait dit qu'ils se préparaient pour la visite d'un général.

Jospin veut rendre leur honneur aujourd'hui à ces fusillés mais sans pour autant les réhabiliter, comme on l'a dit, en oubliant de dire qu'à l'époque c'étaient les dirigeants socialistes, comme lui, qui étaient dans le gouvernement d'union sacrée, droite et gauche unies, pour défendre les intérêts de l'impérialisme français.

Confusément souvent, les poilus comprirent que cette guerre était faite avec leur peau, alors que les profiteurs étaient bien au chaud à l'arrière, en train d'accumuler les profits. Ce qui avive l'émotion de ces lettres, c'est qu'il y a une très courte biographie de l'auteur de la lettre qui aide à rompre avec la sécheresse des chiffres. Nous ressentons le drame humain que chacun de ces morts ou mutilés a représenté dans une guerre voulue et déclenchée par les grandes puissances capitalistes pour déterminer qui dominerait le marché mondial.

**Paul BARRAL**

**Collection Librio –10 F**
***Paroles de poilus - Lettres et carnets du front 1914-1918***


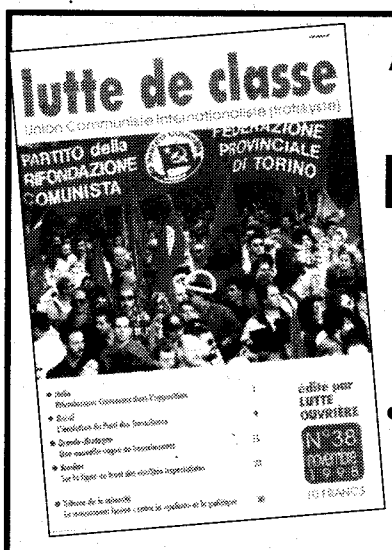


**Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n°38 novembre 1998**

- **Italie :** Rifondazione Comunista passe à l'opposition
- **Brésil :** L'évolution du Parti des Travailleurs
- **Grande-Bretagne :** Une nouvelle vague de licenciements
- **Soudan :** Sur la ligne de front des rivalités impérialistes
- **Tribune de la minorité :** Le mouvement lycéen : entre la «galère» et la politique

## Sans-papiers

# INTRANSIGEANCE GOUVERNEMENTALE ET COMPLICITÉS

Le gouvernement continue à refuser de régulariser les quelque 70000 sans-papiers, dont la demande est pourtant déposée depuis août 1997. Rappelons qu'à cette date, au lendemain du succès électoral des partis de gauche, Jospin avait laissé entendre à tous les immigrés en situation irrégulière qu'ils pourraient être régularisés s'ils en faisaient la demande et déposaient un dossier. Sur les 150000 dossiers déposés, environ 80000 seulement ont abouti à ce jour à une régularisation. Toute relative dans bien des cas, puisqu'il s'agit de papiers temporaires le plus souvent, valables pour un an.

Aujourd'hui, dans plusieurs endroits de ce pays, des travailleurs immigrés mènent un combat désespéré pour obtenir que ce gouvernement tienne ses promesses. A Orléans, 22 grévistes de la faim n'ont obtenu qu'un permis de séjour de trois mois, le temps paraît-il de se rétablir avant d'être expulsés. A Montreuil (Seine-Saint-Denis), une centaine de policiers ont fait dimanche 29 novembre une intervention musclée contre les membres du collectif des sans-papiers de la ville qui occupaient une église. Ils protestaient contre la condamnation à un an de prison ferme et cinq ans d'interdiction du territoire, prononcée contre quatre sans-papiers qui s'étaient rebellés contre leur embarquement forcé à l'aéroport de Roissy et avaient reçu le soutien des passagers pour Bamako. A Bordeaux, lundi 30, au bout du 82e jour de grève de la faim, dix sans-papiers ont arrêté leur mouvement sans avoir rien obtenu des autorités.

Le gouvernement socialiste reste inébranlable dans son refus d'honorer ses promesses électorales. Jospin a dit et répété qu'il n'était pas question de revenir sur les critères de régularisation, que c'était terminé, que ceux qui n'avaient pas obtenu de papiers en règle n'avaient plus qu'à partir. De son côté, à peine ses esprits récupérés et sorti de l'hôpital, Chevènement a opposé un refus catégorique à toute demande d'assouplissement de la politique gouvernementale à l'égard des sans-papiers.

Face à cela, les partis représentés au gouvernement restent dans leurs critiques très attentifs à rester dans les limites du tolérable pour Jospin et le Parti Socialiste. Voynet proteste et se fait rappeler à l'ordre. Quant au Parti Communiste, il joue encore plus nettement la prudence. Sa solidarité à l'égard des sans-papiers passe loin derrière celle qu'il pratique à l'égard de Jospin, Chevènement et consorts. Ainsi, dimanche 29 novembre, devant le congrès des Jeunesses Communistes comme sur France 3, son secrétaire national Robert Hue s'est un peu enhardi mais… point trop, demandant respectueusement «*un signe généreux de la part du gouvernement*», «*le réexamen de tous les dossiers (permettant) la régularisation de la quasi-totalité des sans-papiers qui en ont fait la demande*». La «*quasi-totalité*»! Parce que la régularisation de la totalité, ce serait trop critique à l'égard de ce gouvernement? C'est cette même attitude timorée que le PCF pratique sur les questions sociales.

Hue s'interroge sur les raisons qui font que son ami Jospin s'obstine ainsi à refuser ce qui serait la moindre des choses pour un gouvernement de gauche. Pourtant, la réponse est claire et Hue a eu 17 mois pour le comprendre: ce gouvernement n'est pas dans le camp des travailleurs et des opprimés. Et cela se voit.

**Lucienne PLAIN**

## La justice sans pitié pour les sans-papiers

Jeudi 26 novembre, la douzième chambre de la cour d'appel de Paris a condamné un Malien sans papiers à un an de prison ferme. Trois autres Maliens ont été condamnés à six mois de prison, pour l'un, et trois mois, pour les deux autres.

Ces condamnations, scandaleuses, sont sans doute inspirées par les positions prises par Jospin et Chevènement, plus soucieux de plaire à l'électorat de droite que de justice ou même de bon sens, et des juges zélés ont décidé de faire un exemple.

Les Maliens condamnés avaient été arrêtés le 18 mars dernier lors de l'évacuation par la police de l'église Saint-Jean-de-Montmartre qu'ils occupaient avec d'autres sans-papiers. Dix jours plus tard, les policiers chargés de leur expulsion les faisaient monter dans un avion à destination de Bamako, les entravaient aux chevilles et aux poignets et les attachaient aux sièges avec une corde passée autour du torse. On comprend que, dans ces conditions, les sans-papiers aient manifesté «bruyamment» leur opposition et que les autres passagers de l'appareil aient été choqués. Devant leurs protestations, les policiers avaient d'ailleurs dû renoncer à l'expulsion.

En première instance, les sans-papiers avaient été relaxés: les rapports de la police étaient incohérents, accusant par exemple les sans-papiers de «*coups portés avec le corps*» – on se demande comment! Mais le parquet a fait appel et obtenu une condamnation d'une sévérité «sans précédent» selon l'un des avocats des Maliens.

La même semaine, une autre chambre de la cour d'appel de Paris relaxait l'ex-ministre Gérard Longuet, poursuivi pour recel d'abus de crédit dans l'affaire de sa villa de Saint-Tropez, payée 3 millions alors que, pour la construire, il en a coûté 4,5 millions à l'entrepreneur.

«Selon que vous serez puissant et proche des gros bonnets du pouvoir, ou misérable Malien, sans papiers…», vous coucherez à Fleury-Mérogis ou dans une villa de Saint-Tropez.

**Sylvain ROCHE**

## Sommet franco-africain

# LE FRIC DE L'AFRIQUE

*Chirac et Kofi Annan, au milieu de quelques-uns des dirigeants africains.*

Le XXe sommet France-Afrique a été marqué par le petit ballet de Chirac accueillant Kabila, président de la République démocratique du Congo–ex-Zaïre – tout en affectant de ne lui serrer la main que du bout des doigts, et en évitant de se faire photographier avec lui sur le perron de l'Elysée. Kabila est en effet compromettant, il serait co-responsable de centaines de milliers de morts. Mais parmi la brochette de chefs d'Etat et ministres réunis à Paris, combien de massacreurs et de tortionnaires en tout genre? Et surtout combien de massacreurs mis en place et couverts par la France, ou par d'autres grandes puissances impérialiste? Kabila a été aidé par les États-Unis, mais son prédécesseur Mobutu avait bénéficié de toute la sollicitude de la France et, en matière de non-respect des droits de l'homme, il était orfèvre.

De toute manière, tout ce beau monde s'est retrouvé à dîner à l'Elysée… Quant à la justice française, sollicitée par des organisations humanitaires qui portaient plainte contre Kabila, pour crimes contre l'humanité, elle a préféré renoncer à poursuivre «l'invité de la France» au motif de «*l'imprécision des faits dénoncés*». Ni Chirac, ni le gouvernement français n'avaient la moindre envie de se retrouver avec une affaire Pinochet sur le dos. Heureusement que la justice française a eu le bon réflexe, dans sa totale indépendance, bien entendu…

Le sommet a aussi été marqué par la «crise financière» française: alors que le nombre des Etats invités ne cesse d'augmenter, les aides publiques au développement, souvent des dons, ne cessent de diminuer. Le gâteau diminue, les convives sont plus nombreux, il y a problème. Omar Bongo, le président gabonais, qui sait s'exprimer avec délicatesse, a déclaré, dans une interview, en évoquant les pays anglophones présents à la conférence: «*Ces nations mangent donc aux deux rateliers*». Eh oui, mais les autorités françaises cherchent à implanter leur influence et surtout leur commerce et leurs capitaux en dehors du «pré carré» des anciennes colonies françaises d'Afrique. Elles chassent donc sur les terres anglophones. Tout comme les États-Unis cherchent à intervenir dans l'afrique francophone. D'ailleurs, sitôt rentré du sommet de Paris, le président de la Côte-d'Ivoire accueillait la visite du secrétaire d'États-Unis aux Commerce accompagné d'une vingtaine de chefs d'entreprises. Il n'y a pas que Chirac qui sait jouer les voyageurs de commerce. Et en ce momment la compétition est très serrée.

De toute façon, l'aide de la France à l'Afrique, même sous forme de dons, est peu de chose par rapport à un commerce, et surtout à un excédent commercial, en expansion constante. Cela vaut bien la peine de dépenser un peu d'argent pour cela. Et puis cet argent est quand même généralement dépensé en France, en armement notamment.

«Cerise sur le gâteau», Chirac a réussi à obtenir de différents dirigeants impliqués dans le conflit de l'ex-Zaïre, une promesse de discussions et de cessez-le-feu. Jusqu'à présent toutes les promesses analogues n'ont pas été suivies d'effet. Mais Chirac a joué les réconciliateurs à la Clinton. Le jour où il finira bien par y avoir négociation entre les adversaires, il pourra toujours dire qu'il y était pour quelque chose. La politique de la France en Afrique, ce n'est pas que l'argent. C'est aussi parfois le rétablissement de la paix… qui permet de faire plus d'argent…

**André VICTOR**

**Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995**